

Association des Abonnés

AU

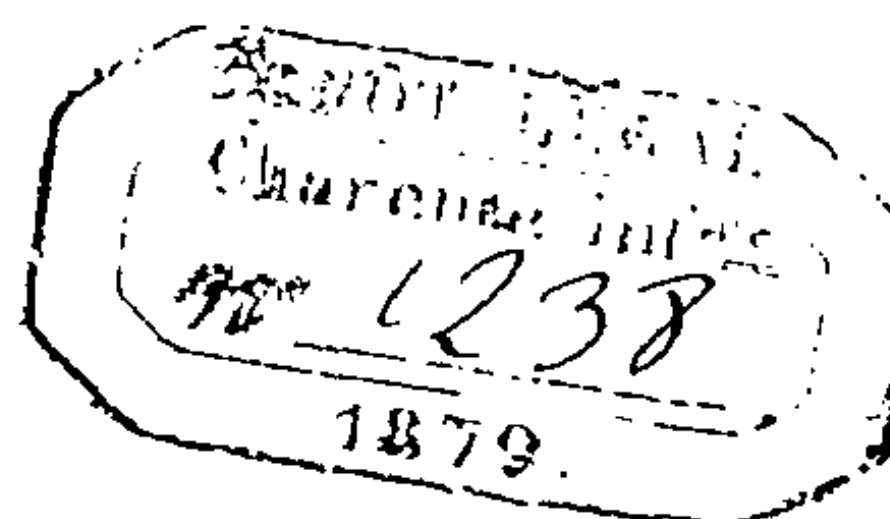
TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications électriques et postales

SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins
PARIS

Téléphone 112-41
Code français AZ



NOVEMBRE 1909. — N° 65

Reproduction de la première couverture de Je Sais Tout.

- BREVETS D'INVENTION -
Marques et Modèles
OFFICE DESNOS

Fondé en 1843

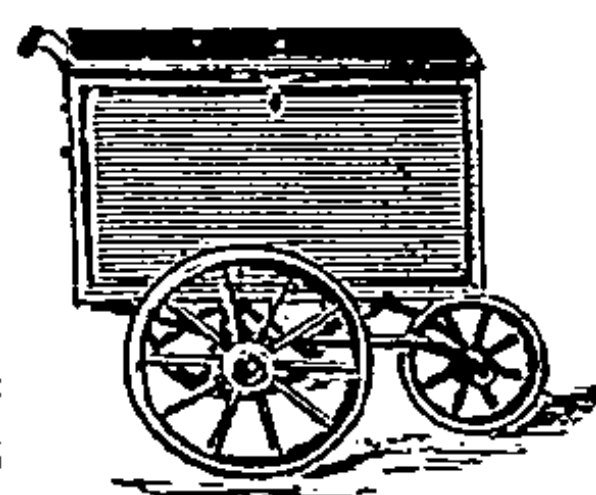
C. Chassevent, Ing. E. C. P.
11, Boulev. de Magenta, **PARIS**

Recherches et copies de Brevets
Procès en contrefaçon — Expertises

Téléph. 430-31 — Adr. Télégr. INVENTION-PARIS

LE TRI BLOTTO

LOCATION, ENTRETIEN
RÉPARATIONS



VENTE TÉLÉPHONE 270.96

COMMISSION, EXPORTATION

5, rue Charlot, PARIS

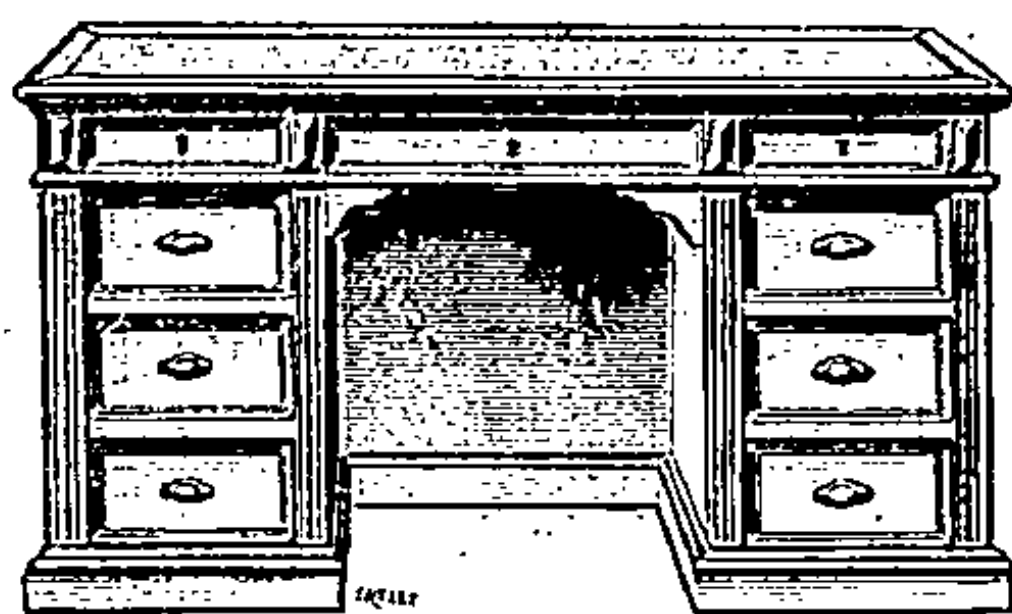
PARNOTTE

73, Rue Beaubourg

PARIS

Téléphone 210-88

MEUBLES DE BUREAUX



BUREAUX MINISTRE

Chêne 162 fr.

NOYER & ACAJOU

Demander Catalogue.



SUN Visible

Par la netteté et précision de son
écriture incomparable, la simplicité
de son mécanisme et la modicité
de son prix la "SUN" est unique
au monde.

Modèle 1909 ci-dessus n° 4, Frs 345

Téléphone 297-90

CATALOGUE A. B. FRANCO

La C^{ie} **ELAM'S**

8, Rue de Choiseul, **PARIS**

**MEUBLES DE
BUREAU**

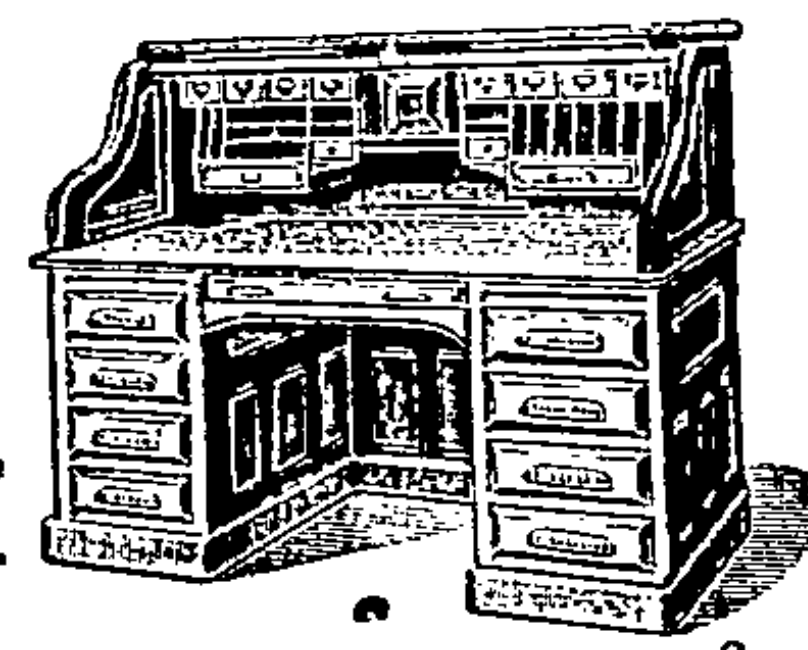
Standard

PARIS

113, rue Réaumur

GRAND PRIX. PARIS 1900

**BIEN CONÇUS
BIEN FABRIQUÉS**



Fabrique de Stores

Intérieurs et Extérieurs

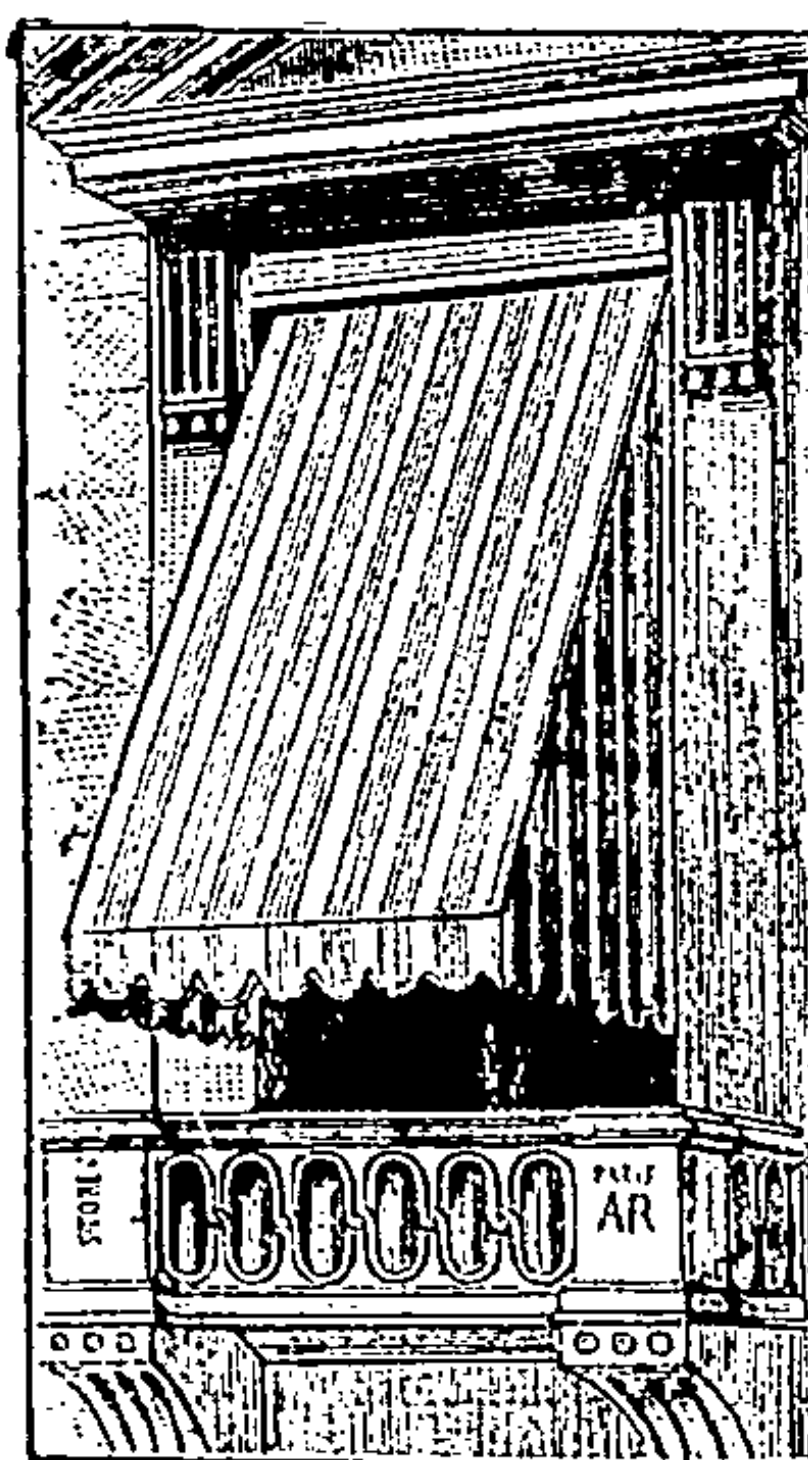
TOUS LES GENRES

A. RUELLE

53, Rue des Petits Champs,

PARIS

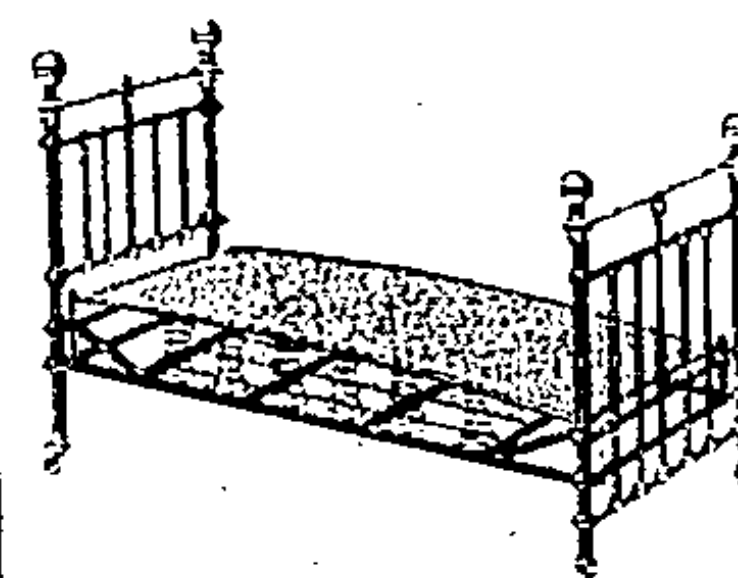
TÉLÉPHONE 236.74



AU LIT SANS PAREIL

27-29, boulevard Voltaire, **PARIS**

TÉLÉPHONE 919-20



LITS ET SOMMIERS

MÉTALLIQUES

MATELAS

EN DUVET DE JAVA

Catalogue envoyé **FRANCO** sur demande.

Remise 5 % aux membres de l'Association

L'HYGIÈNE MODERNE

LAVABOS

Salles de Bains

BAIGNOIRE fonte émaillée net 100

388bis Lavabo complet net . . 10

Chauve-bains, depuis 90

Water-closet 8

Catalogue Franco

27 29
Rue de Cotte

PARIS

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le BRIS DES GLACES

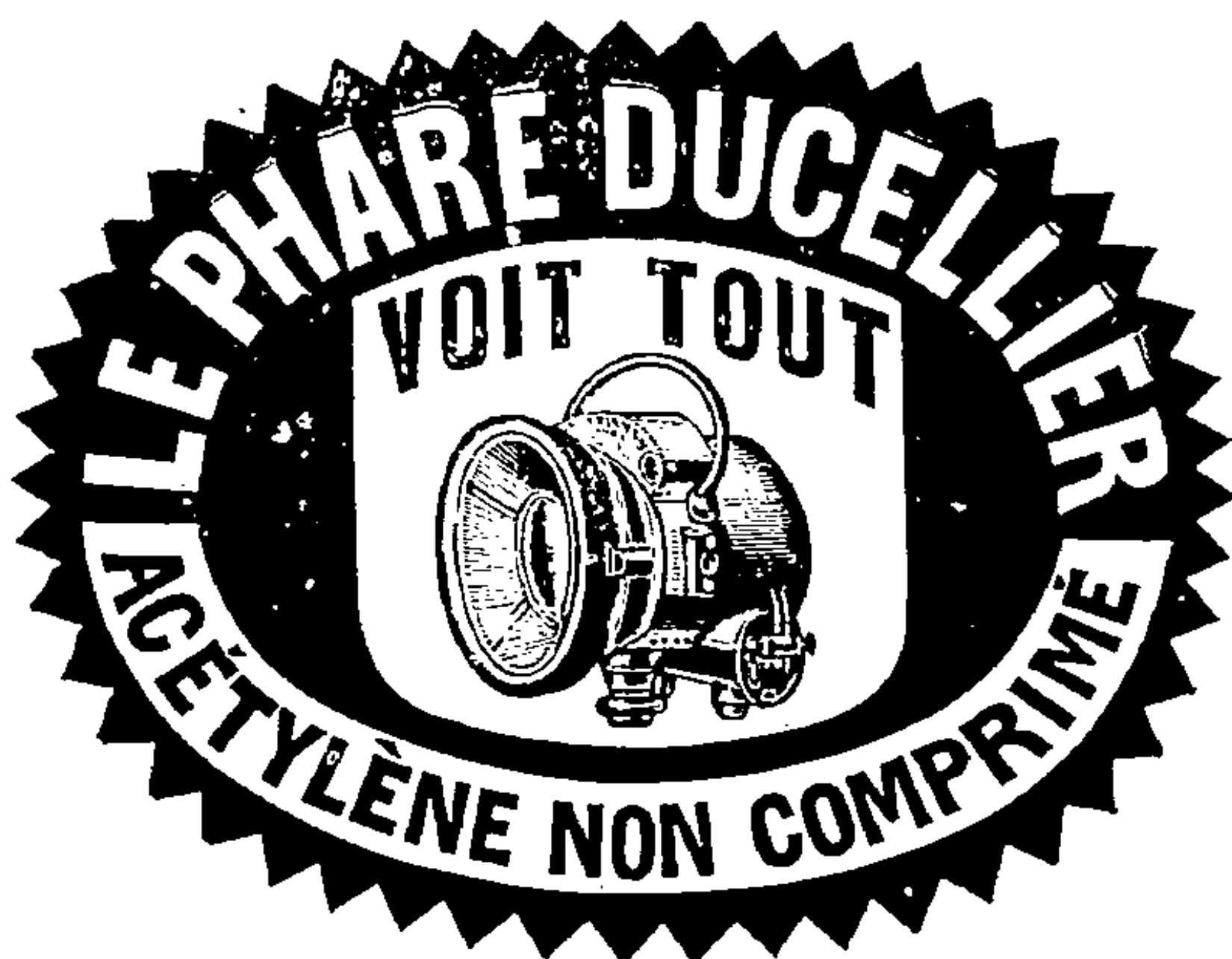
Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.



Renseignements confidentiels - Recherches intimes

POLICE OFFICIEUSE

LOUIS GUILLAUME, *

Ex-Insp^r de la Sûreté, DIRECTEUR

58 bis, r. de la Chaussée d'Antin

près les Galeries Lafayette et la Trinité

PARIS (9^e Arrond.)

RENSEIGNEMENTS

CONFIDENTIELS

ET INTIMES



POLICE OFFICIEUSE

Projet de mariage. Infidélité. Séparation de corps. Divorce. Surveillance filature de jour et de nuit par agents des deux sexes. Surveillance d'aliénés. Protection contre le chantage. Agents spéciaux pour surveillances et filatures dans villes d'eaux. Villégiatures mondaines. Bains de mer. — FRANCE ET ETRANGER.

Téléphone 162-78.

Adresse télégraphique : LOUGUIL-PARIS

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER
LA MARQUE

CUISINÉS PAR

AMIEUX

FRÈRES

CUISINIER



MARMITE

Gardes-Malades

des "MESSIEURS DE LA CHARITÉ"

Infirmiers
et
Infirmières diplômés



AMBULANCES

DÉSINFECTION

Téléph. 706-27

Eug. SAINT-JULIEN

6, rue Oudinot,

Directeur.

PARIS

A partir du 1^{er} Juillet, 45, Rue VANEAU.

GRANDE

UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAISS dans les principaux vignobles français.

VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de
Ouverture d'une section Dames : 13, B^d St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, 1^{re} (angle du B^d Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. O., et BUFFEREAU I. O., Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province. et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL

18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE
9-24



DEMEINAGEMENTS

PARIS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18 ^e	Téléphone 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV ^e	709-32
Rue de la Voûte, 14, XII ^e	916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII ^e	819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois)	530-65
Av. de Saxe, 42	

Les Meilleures

BIÈRES à Domicile

TOUJOURS SOUS PRESSION, TOUJOURS FRAÎCHES
Livrées par **HOME-TONNELET**
5 ou 10 lit. dans le
aux mêmes prix que les Bières en Bouteilles
(Bières Munich, Pilsen, etc.)

Le HOME-TONNELET est un Appareil automatique pour la consommation de la bière au fur et à mesure des besoins, à l'abri de l'air et sous pression constante d'acide carbonique.
Le HOME-TONNELET déposé en location gratuite, est livré et repris sans frais à domicile. - Livraisons matin et soir.
BRASSERIE FANTA, 6, Rue Guyot, PARIS.
TÉLÉPHONE : 513.82



MACHINES A ÉCRIRE

Grand Choix d'OCCASIONS

de tous systèmes, garanties depuis 100 fr.

LOCATIONS

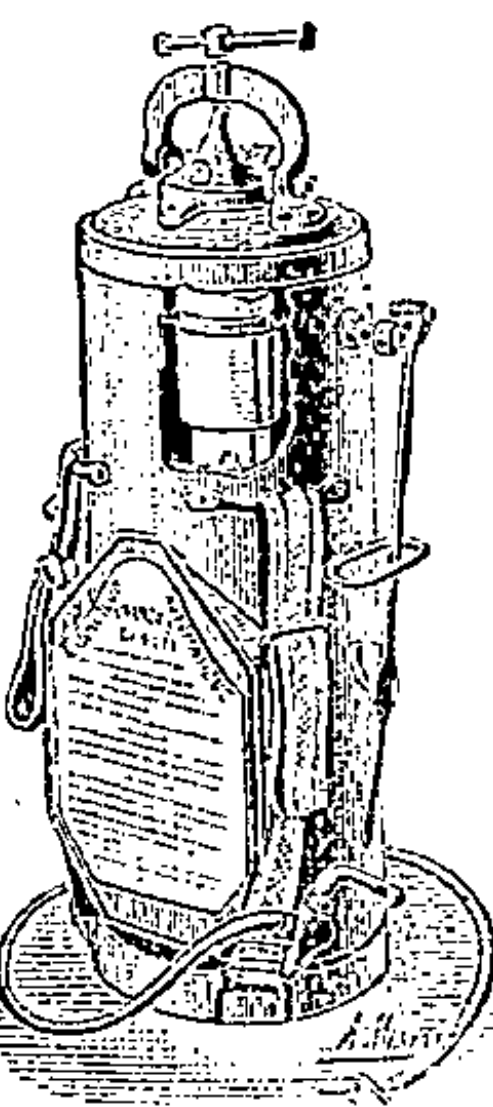
Fournitures pour toutes machines

KELLER

110, place Lafayette. — Tél. 436-59



EXTINCTEUR AUTOMATIQUE FRANÇAIS



Le seul étant toujours prêt à fonctionner quelle que soit la charge de son fonctionnement
Système Ch. BLON, breveté en France et à l'étranger, inventeur de l'automatique.

17, Rue des Messageries, PARIS

Extincteur perfectionné débarrasse de tous accessoires. — Appareil portatif à main et à dos.

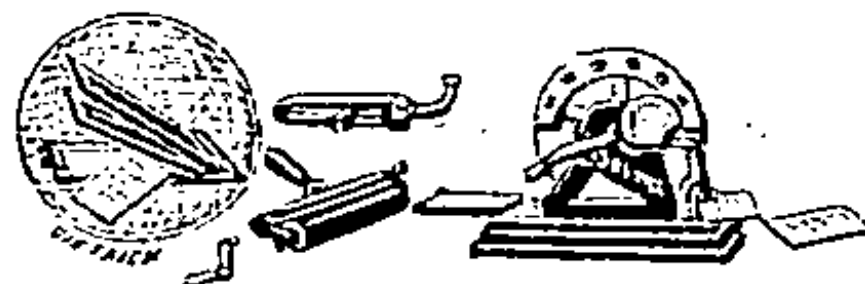
LIQUIDE INOFFENSIF sans acide sulfurique.
Envoi franco de prospectus et dessins.

Adopté par toutes les grandes administrations et magasins. — Envoi franco de la liste des maisons qui ont adopté l'appareil.

Charges pour tous systèmes d'extincteurs.
Remise 10 % aux adhérents.

ON IMPRIME SOI-MÊME

Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires



des documents ; des prix courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces

reproductions chez soi au moyen de l'isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'isostyle est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3 000 copies à raison de 60 à 80 à la minute. Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris. Téléphone : 819-08.

Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils mécaniques pour Malades et Blessés.

DUPONT

10, Rue Hautefeuille
PARIS (VI^e)

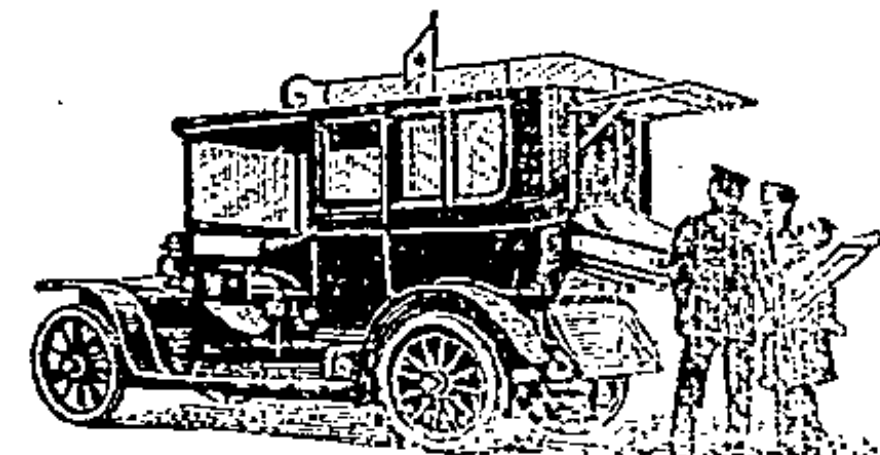
MAISON FONDÉE EN 1847
Aucune Succursale.



FAUTEUIL
avec grandes roues,
mû par 2 manivelles.



VOITURE
de
Promenades.



Transport de malades et blessés en ambulances automobiles, munies d'un nouvel appareil de suspension (breveté) évitant toute secousse.

Paris - Province - Étranger

TÉLÉPHONE 818-67

LUMIÈRE TÉLÉPHONES, SONNERIES

CHAUFFAGE, VENTILATION

TRANSPORT DE FORCE

Transformation à l'électricité
de tous appareils
d'éclairage



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Téléph.
248-90

G. JOUVE

354, rue Saint-Honoré
PARIS

Devis et renseignements fournis gratuitement dans le plus bref délai.

Remise de 10 0/0 aux membres de l'Association.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Exposition de Venise
(VII^e Congrès international
d'Hydrologie 1905.)
DIPLOME de MÉRITE

CHAMPS-ELYSEES

THERMES URBAINS

avec Buvette d'Eaux Minérales naturelles.

International Exhibition
of health food and Hygiène London
Septembre 1906.
GRAND PRIX

PENSIONNAIRES 15, rue Chateaubriand

EXTERNES

Douches froides et chaudes, générales et locales minéralisées et médicamenteuses
Massage sous l'eau. — Sudation, Inhalations
Entérocluse. — Chatel-Guyon, Plombières, Vichy
Traitement de Luxeuil. Hydrothérapie de l'appareil utérin
Electricité statique et Haute fréquence. Rayons X et Ozone
Neurasthénie — **Morphinomanie**
Convalescences — Régimes

aux **THERMES URBAINS**
aux **THERMES URBAINS**
aux **THERMES URBAINS**
aux **THERMES URBAINS**
aux **THERMES URBAINS**
aux **THERMES URBAINS**
aux **THERMES URBAINS**

Téléphone : 570-24. — Visiter ou écrire pour recevoir la notice. — ADMINISTRATION — DIRECTION MÉDICALES

Maison de Santé de Picpus * Pavillon Charcot Annexe

8 et 10, Rue Picpus — DEUX ÉTABLISSEMENTS DISTINCTS — 138, Boulevard Diderot

D^r P. POTIER, O. I.  MÉDECIN-DIRECTEUR,

Ancien Interne, Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

D^r SALIN, Médecin adjoint

Pavillon

d'Hydrothérapie

D^r SIGNEZ, O. I.  Médecin-consultant

ETABLISSEMENT SPÉCIAL

*Pour le traitement des Maladies Mentales
et Nerveuses des deux sexes :*

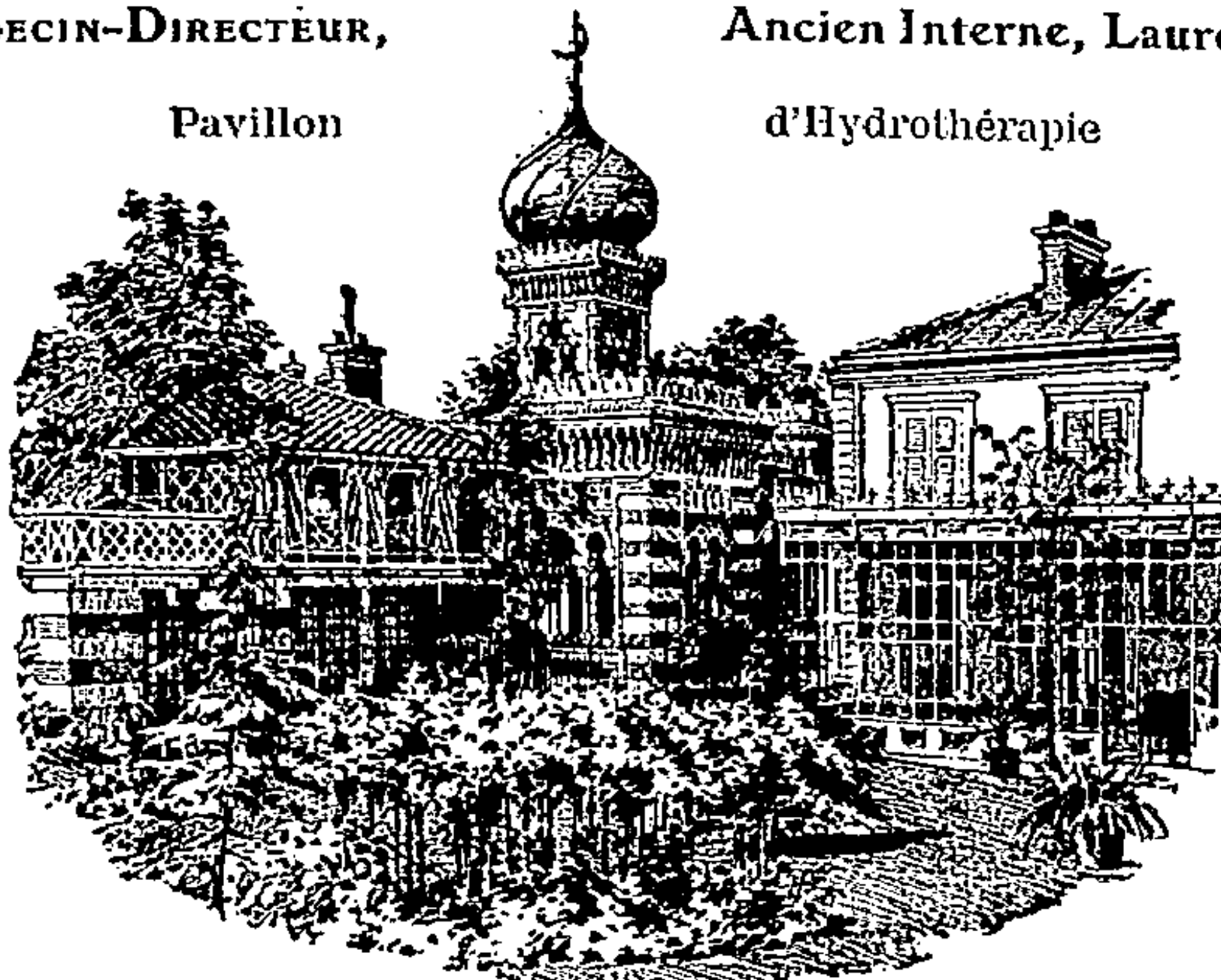
**Hystérie, Epilepsie, Neurasthénie
et Affections cérébrales,
Paralysies et délires toxiques**

GRAND PARC ET PAVILLON SÉPARÉS

CHAPELLE. — SALONS DE RÉUNION

HYDROTHERAPIE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE : 939-83



Grand Etablissement.

D'HYDROTÉRAPIE MÉDICALE

et Maison de Convalescence

PENSIONNAIRES ET EXTERNES

Piscine, Appareils Berthe,

Appareil Bain, Douche, Massage,

Maladies nerveuses,

et de la Nutrition, Morphinomanie.

TÉLÉPHONE : 939-83

Station du Métropolitain près l'établissement : PLACE DE LA NATION

AUTOMOBILES

GARAGE CENTRAL

4, Rue Buffault (Faubourg Montmartre).

LOCAL POUR 80 VOITURES

♦ OUVERT TOUTE LA NUIT ♦

Entretien. — Réparations.

Téléphone 307-52.

Téléphone 307-52.

LINOLEUM

Incrusté, Uni, Imprimé

Reproduction parfaite en Linoleum incrusté
des bois naturels et des plus riches tapis.

J. PÉRÈS

94, rue des Marais (près le faubourg St-Martin).

La Maison n'a pas de Succursale.

Téléphone 443-14.

Téléphone 443-14.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

1, rue Favart, PARIS

SERVICES RAPIDES et RÉGULIERS à frêts réduits pour l'Angleterre, l'Allemagne, la RUSSIE, la Méditerranée, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient et l'Australie. — Téléphone 250-96.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^t)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« L'excès du mal, parfois, engendre le remède; et la crise téléphonique a, durant l'été dernier, amené la constitution d'un organisme nouveau et précieux : l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE. La tentative mérite d'être signalée et suivie, parce que, d'abord, elle est d'un intérêt immédiat et peut faciliter beaucoup la tâche du Parlement et de l'Administration; ensuite parce qu'elle a de l'avenir et nous présente un exemplaire typique d'une forme de groupement qui se développera de plus en plus dans les sociétés futures : les groupements de consommateurs.

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... »

(Extrait du Rapport présenté au Parlement, au nom de la Commission du Budget, par M. MARCEL SEMBAT, Député de la Seine, Rapporteur du Budget des Postes, Télégraphes et Téléphones.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.
Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.
Trésorier : M. P. Gréténier, Négociant-Commissionnaire, 21 bis, rue de Paradis. Tél. 258-87.
Secrétaire : M. F. Thévin, Editeur, 38 bis, Avenue de la Grande-Armée. Tél. 546-78.

Membres : MM. A. Giraudeau, 169, boulevard Malesherbes. Tél. 507-46.
Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.
P. Munier, 38, rue Porrennot, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.
Edmond Jean, industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.
De Douville Maillefeu, 128, boulevard Courcelles. Tél. 547-51.
Lahure, éditeur, 9, rue de Fleurus. Tél. 704-44.
J. Perrigot, ingénieur, 78, rue d'Anjou. Tél. 232-17.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.
Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.
Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boiëldieu. Tél. 143-96.
Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.
Redanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin, Tél. 254-61.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.
L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu, Tél. 584-46.
Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 522-43.
Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-82.
Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.
Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 25, Old Queen Street, Londres.

SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION pour
Diabétiques
 Pains, Farines, Pâtes, Chocolats, Liqueurs, Bonbons, etc.
SUCRE EDULCOR (le seul Permis)
 PH^{ie} de la CROIX DE GENEVE, 142 2^d St-Germain, Paris.
DEMANDER LE CATALOGUE

MÊME MAISON Nouveau Produit Scientifique

La LITHARSYNE
guérit le **DIABÈTE**
 Des Milliers d'Attestations Médicales

ASSUREZ-VOUS
 contre le
VOL
 au
LLOYD NEERLANDAIS
 41, Rue Laffitte, PARIS
 Inspecteur sur demande Téléphone 248.24.

GOUTEZ-DONC LES CAFÉS GRILLÉS

« CAFÉS D'HAÏTI »

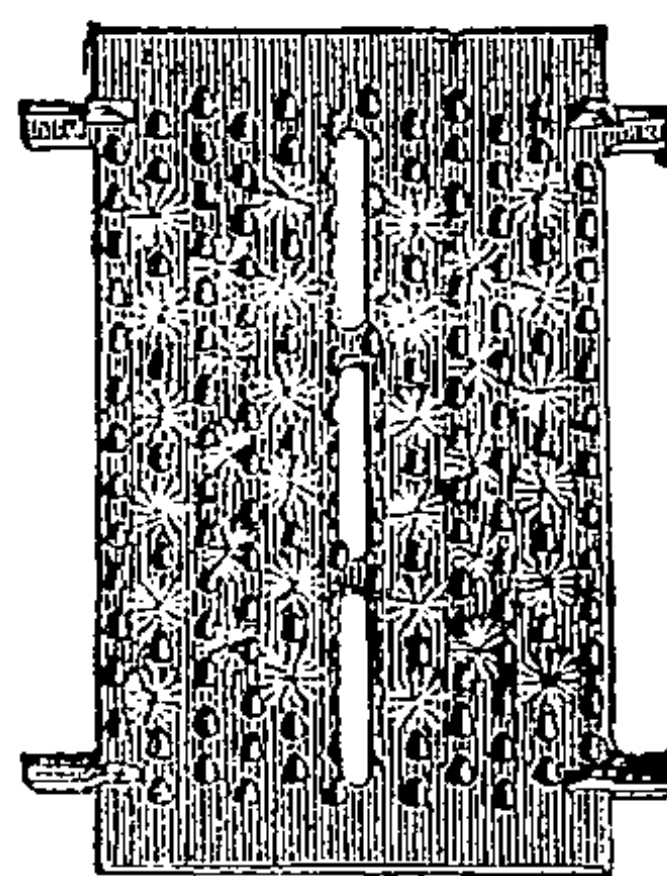
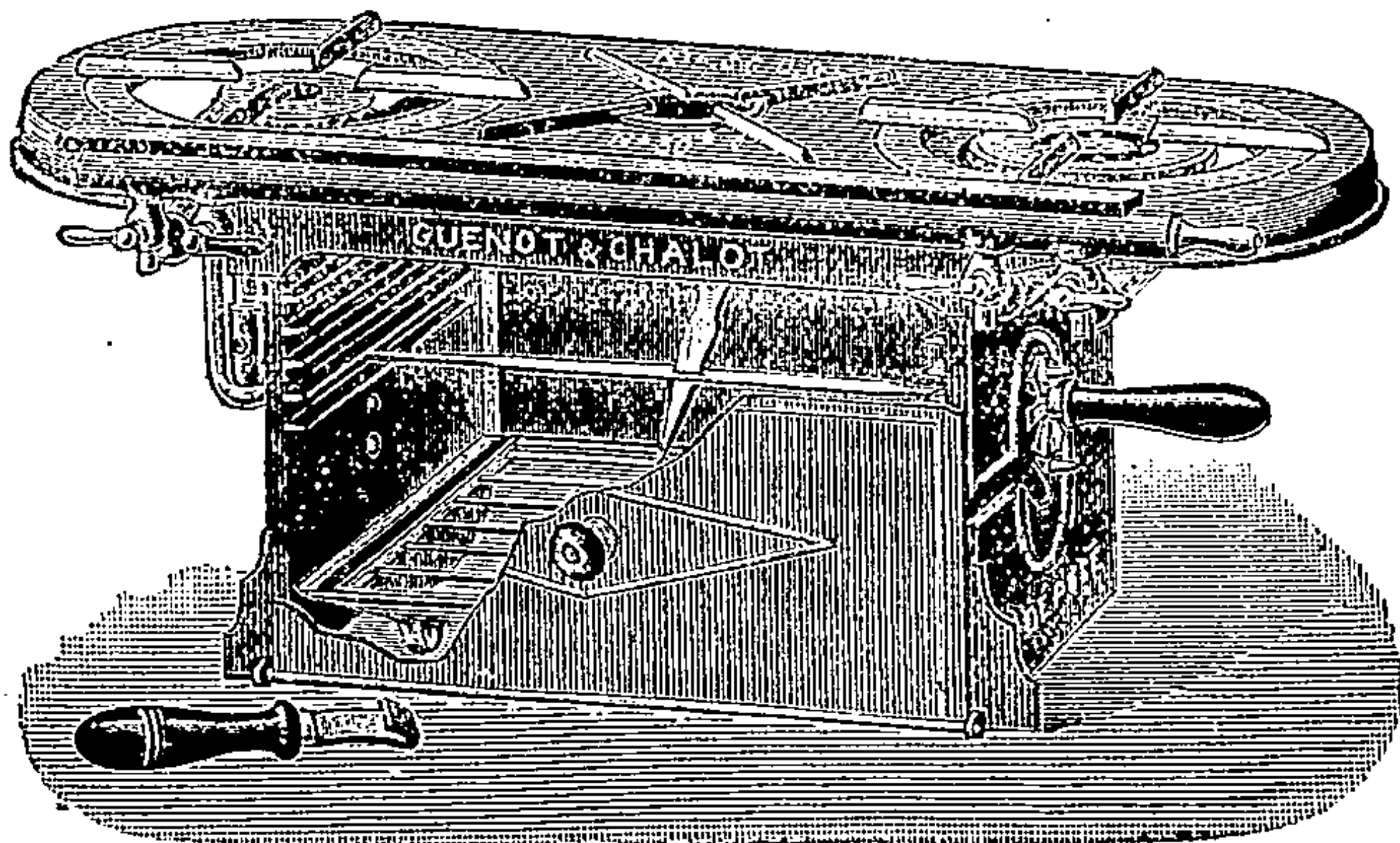
MARQUES DÉPOSÉES

PETIT-GOAVE à 2^{FR} 20 || COURONNE à 2^{FR} 40

**LES 500 GRAMMES, POIDS NET GARANTI,
 LIVRÉS EN SACS TOILE PLOMBÉS**

L'ENTREPÔT: 12, Rue Alexandre-Parodi, PARIS
 TEL. 415-12. Livre à domicile dans Paris. TEL. 415-12

Réchauds à Gaz " **PLAFOND AMIANTE** "
L'INDISPENSABLE



Vue du Plafond
 d'Amiante.

N° 30

ÉCONOMIE 50 %

*Cuisson Parfaite
 et
 sans odeur.*

E. CHALOT,

38, Boulevard Magenta, 38

TÉLÉPHONE 423.49

PARIS

SOMMAIRE

	Pages.
Ce que nous offrons à nos adhérents.	3
L'Association des abonnés chez M. Millerand.	3
Le Rapport de M. Charles Dumont.	5
Les réformes en préparation	5
On réclame	6
La réforme des mandats	7
Chinoiserie administrative	7
Echos de partout	8
Le téléphone et l'Etat.	8
Nouvelles installations téléphoniques de Paris, par M. H.-E.-A. André (suite)	11
Tribune des abonnés	13

Ce que nous offrons à nos adhérents

NOTRE BROCHURE GRATUITE

Renseignements téléphoniques, télégraphiques et postaux.

Nous aurons le plaisir d'adresser à nos adhérents anciens ou nouveaux, dans le courant de décembre, une brochure de 180 pages environ que nous leur offrons gratuitement, et qui contiendra *les renseignements téléphoniques, télégraphiques et postaux* dont on a besoin dans la vie journalière.

Nous espérons que nos adhérents apprécieront le sacrifice que nous avons fait pour leur être utiles, et qu'ils profiteront de la circonstance pour recruter de nouveaux membres à l'Association des abonnés.

Donnons-leur dès à présent le texte de l'avant propos :

« Nous croyons être utiles à nos adhérents et répondre au désir de beaucoup d'entre eux, en leur offrant ce *vade-mecum*, dans lequel ils trouveront les renseignements pratiques, dont ils peuvent avoir besoin, sur le téléphone, le télégraphe et la poste.

« Nous recevons en effet journellement de nos adhérents de nombreuses demandes de renseignements concernant ces divers services, grâce aux multiples formalités que l'Administration paperassière exige de ses clients.

« Nous comprenons fort bien l'embarras de nos adhérents et du public en général. Les

règlements postaux, télégraphiques et téléphoniques sont si touffus que les plus experts se perdent parfois dans ce maquis. Faut-il s'étonner si les employés des bureaux de poste ne les connaissent pas toujours, et donnent souvent des renseignements erronés ou contradictoires ?

« Nous avons entrepris la tâche ingrate de mettre un peu de lumière dans le fouillis de cette paperasserie, et de dégager, parmi ce monceau d'instructions, de règlements et de circulaires, des règles claires et précises qui permettront aux lecteurs de s'orienter et de résoudre eux-mêmes les principales difficultés qu'ils pourront rencontrer dans ces questions complexes.

« Nous n'avons cependant pas la prétention, dans une centaine de pages, d'avoir solutionné tous les problèmes et répondu à toutes les interrogations qui peuvent se poser. Aussi restons-nous toujours à la disposition de nos adhérents qui auraient à nous soumettre quelque cas épineux ou délicat, non prévu dans la présente brochure. »

L'ASSOCIATION DES ABONNÉS

CHEZ M. MILLERAND

Une entrevue avec le Ministre des P. T. T.
Les revendications des abonnés.
Lettre récapitulative de l'entretien.

La réforme du règlement imminente

M. de Montebello, au nom du Conseil d'Administration de l'Association des abonnés, avait demandé récemment une audience à M. Millerand pour exposer les revendications des abonnés au nouveau ministre.

L'entrevue a eu lieu le 25 octobre. M. de Montebello, président, était accompagné de MM. Archdeacon, vice-président, Giraudeau et Edmond Jean, membres du Conseil.

M. de Montebello a insisté sur l'urgence des réformes téléphoniques si impatiemment attendues, et surtout sur la nécessité qu'il y

avait à accorder le plus tôt possible quelques satisfactions effectives aux abonnés, qui ont vécu si longtemps sur des promesses jamais tenues. La réforme du règlement, par exemple, pourrait être effectuée à bref délai.

M. Millerand a écouté avec beaucoup d'attention l'exposé des revendications et a pris de nombreuses notes.

Le ministre a déclaré qu'il s'occupait très sérieusement des réformes : il vient de recevoir un rapport très documenté de M. Estau-nié, directeur général, et, dès qu'il l'aura étudié, il prendra les mesures nécessaires.

M. Millerand a paru très frappé des critiques faites au contrat d'abonnement. *Il a demandé à l'Association des abonnés de lui soumettre un projet de règlement, ce qui sera fait incessamment. La réforme du règlement est donc prochaine.*

*
* *

A la suite de l'entrevue, M. de Montebello a adressé à M. Millerand la lettre suivante pour fixer l'entretien et préciser les revendications des abonnés :

Paris, le 29 octobre 1909.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à l'entrevue que nous avons eu l'honneur d'avoir avec vous le 25 courant, je crois intéressant de fixer les divers points que nous vous avons soumis.

Règlement ou police d'abonnement. — Le contrat d'abonnement imposé aux abonnés contient, au profit de l'administration, des clauses surannées, arbitraires et même illégales. Nous vous avons donc proposé de lui substituer un contrat plus en rapport avec les conditions commerciales d'une exploitation téléphonique moderne. Comme vous avez bien voulu nous le demander, nous vous soumettrons incessamment un projet conçu dans cet esprit.

Organisation générale des téléphones. — Nous estimons que les réformes et les progrès que l'on pourra introduire dans les téléphones sont subordonnés à une meilleure organisation et à une meilleure utilisation du personnel et du matériel.

Il est nécessaire tout d'abord qu'un service aussi important que les téléphones soit doté

d'une certaine autonomie au moins administrative, et ne soit pas considéré comme une annexe des Postes et Télégraphes. Si l'on ne veut pas adopter l'autonomie financière, il serait de bonne administration d'avoir au moins une comptabilité téléphonique.

Personnel. — Au point de vue du personnel, le côté moral joue un rôle important. Il ne s'agit pas tant d'augmenter le nombre des employés que d'assurer un bon recrutement et de bonnes méthodes de travail.

Le personnel à tous les degrés devrait faire un stage professionnel préalable à son entrée dans l'Administration, et rester spécialisé pendant toute la durée de sa carrière.

Les employés téléphonistes devraient avoir entre les mains un règlement précisant d'une manière uniforme les conditions de travail.

Matériel. — Pour le matériel, il convient d'adopter d'urgence un programme d'ensemble. Beaucoup de nos appareils sont démodés ou disparates, et les réseaux sont insuffisants.

Sans avoir aucune prévention contre les systèmes nouveaux, qu'il peut être intéressant d'expérimenter, nous croyons que, pour le moment, nous devons nous attacher au seul système qui a fait toutes ses preuves, notamment aux Etats-Unis : nous voulons parler de la Batterie Centrale Intégrale.

C'est pour l'application générale de ce système, sur un réseau élargi, non seulement suivant les besoins actuels, mais aussi capable de satisfaire aux besoins de demain, qu'il convient d'urgence d'adopter un plan d'ensemble et de réunir les ressources nécessaires ; et il nous paraîtrait illusoire de subordonner les grands travaux que le public attend avec une légitime impatience, aux résultats d'expériences problématiques.

Nous ne saurions d'ailleurs qu'approuver absolument votre intention d'envoyer une mission en Amérique pour y étudier le système automatique, sous cette réserve que cette mission étudierait également le fonctionnement de la batterie centrale à New-York, au triple point de vue de l'organisation, des conditions de travail et du matériel.

Rapports de l'Association avec l'administration. — En terminant, Monsieur le Ministre, nous vous renouvelons notre désir de voir se rétablir les bons rapports qui ont

existé à plusieurs reprises entre l'Administration et notre Association, représentant le public.

Nous voudrions tout d'abord que les réclamations que nous transmettons au nom des membres de notre Association soient examinées avec la meilleure attention.

Nous demandons également que les membres de notre Conseil d'Administration soient admis à visiter les bureaux téléphoniques de temps à autre.

Nous serions heureux enfin qu'on trouvât une formule qui permit de mettre en présence de temps en temps les représentants autorisés de l'Administration, les principaux constructeurs, les représentants des abonnés, quelques membres du Parlement, du Conseil municipal et des Chambres de commerce.

En ce qui concerne la mission qui doit être envoyée en Amérique, nous croyons qu'il conviendrait de lui donner, par sa composition, le plus d'autorité possible, en y faisant figurer, par exemple, un membre de l'Association des Abonnés ainsi que des représentants du Parlement, du Conseil municipal et des Chambres de commerce.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Président

de l'Association des Abonnés au Téléphone.

MARQUIS DE MONTEBELLO.

Le budget des P. T. T. à la Chambre.

LE

RAPPORT DE M. CHARLES DUMONT

Les rapports de l'Administration avec les abonnés.

Le rapport sur le budget des postes, télégraphes et téléphones a été confié cette année, à la Chambre, à M. Charles Dumont, député du Jura. Choix excellent, car depuis longtemps on n'avait pas vu un rapporteur aussi bien documenté, et qui prit aussi énergiquement en mains la cause des abonnés au téléphone, en stigmatisant les erreurs commises jusqu'à ce jour.

Les passages suivants, relatifs aux rapports entre l'Administration et les abonnés, méritent particulièrement d'être signalés :

« Les abonnés représentent la partie fixe de

la clientèle téléphonique. Leurs intérêts, leurs vœux, sont les intérêts et les vœux du public...

» Pour bien remplir son devoir envers « le public », *il faut que l'Administration consente à connaître « les abonnés », et, comme elle ne peut les connaître tous, il faut qu'elle consente à entrer en relations régulières avec leurs représentants librement choisis, leurs conseillers juridiques ou techniques, qu'elle les écoute, qu'elle les admette à visiter ses bureaux centraux, qu'elle les convoque — si la conversation forfaitaire est abolie — à vérifier les épreuves et les statistiques sur lesquelles la tarification par paliers sera établie ; qu'elle leur fasse une place dans les comités techniques et les commissions consultatives, où, en attendant l'organisation du conseil supérieur, les programmes d'ensemble, la réglementation du travail, l'attribution des responsabilités, peuvent et doivent être discutés.*

» C'est le régime représentatif introduit dans les délibérations qui précèdent et précisent les responsabilités de la direction supérieure, celle-ci ne relevant, à la fin, que du Ministre et le Ministre du Parlement...

» Entre l'Administration, mandataire du Parlement, et le public, entre le chef de bureau responsable, pierre angulaire d'une exploitation rationnelle et courtoise du téléphone, et la clientèle de sa circonscription, *les délégués des abonnés doivent remplir des fonctions de conseil et de contrôle sans lesquelles, au détriment du Trésor et du public, les meilleures réformes risquent de ne pas être comprises, les meilleures volontés d'être découragées, les programmes les mieux étudiés d'avorter dans l'indifférence d'une opinion mécontente et sceptique ».*

Voilà d'excellentes paroles. Espérons qu'elles auront une sanction.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons d'autres extraits de ce remarquable rapport.

LES RÉFORMES EN PRÉPARATION

Les déclarations de M. Estaunié.

A la suite de la lettre que le Président de l'Association des Abonnés au Téléphone a adressée à M. Millerand, M. de Montebello et M. Giraudeau ont eu une entrevue avec M. Estaunié,

Directeur Général des Téléphones, qui leur a exposé quelles suites pourraient être données à ces revendications et quels sont les projets actuels de l'Administration.

M. Estaunié est partisan de l'autonomie téléphonique administrative. Un premier pas a été fait dans cette voie, mais il faut aller plus loin et l'appliquer à l'intérieur du service même. Jusqu'ici des difficultés ont fait obstacle à l'établissement d'une comptabilité téléphonique ayant un caractère strictement commercial et les bilans qu'il est possible d'établir ne peuvent être qu'approximatifs.

En ce qui concerne le personnel, dans les téléphones, l'admission serait désormais subordonnée simplement à un examen physique fait par un médecin et par une surveillante principale. Les postulantes suivraient ensuite un cours d'apprentissage pratique, à la sortie duquel elles seraient soumises à un stage et habituées progressivement à la manipulation des appareils. Celles qui donneraient satisfaction seraient alors définitivement admises.

Le recrutement serait exclusivement local, et on ne prendrait que des jeunes filles de 16 à 19 ans. Elles ne resteraient pas au delà d'une limite d'âge déterminée et toucheraient à leur sortie une prime proportionnelle à partir de 5 ans de service, variant de deux à trois mille francs; à partir de cinquante ans elles jouiraient d'une retraite pouvant atteindre 500 francs par an.

Loin d'être une charge pour le budget, cette réforme, estime M. Estaunié, produirait pour l'Etat une économie considérable; le personnel étant plus jeune, plus actif et rendant par suite beaucoup plus.

Les bureaux seraient autonomes. Chaque bureau aurait son matériel et ses ouvriers.

Tout le personnel masculin suivra des cours. M. Estaunié va choisir d'abord 20 sujets d'élite, qui apprendront en même temps l'anglais, puis iront faire un stage en Amérique. Ce sera la pépinière du personnel exploitant.

L'adoption de la Batterie Centrale va être poursuivie, sans être subordonnée à l'étude des systèmes automatiques.

Une somme de 112 millions est jugée nécessaire pour mettre tout le réseau en état.

Sur cette somme, 65 millions suffiraient

pour agencer convenablement le réseau actuel pour 75.000 abonnés, en adoptant ensuite la communication taxée il en résulterait pour environ 50 millions de nouveaux travaux permettant de faire face aux besoins de 150.000 abonnés.

L'automatisme sera étudié par un ingénieur chargé à cet effet d'une mission en Amérique.

Une deuxième mission importante ira aux Etats-Unis étudier la Batterie Centrale et l'organisation téléphonique générale. M. Estaunié n'est pas opposé à ce que des délégués des Abonnés et des Chambres de Commerce l'accompagnent dans ce voyage.

Les réclamations de l'Association des Abonnés seront étudiées avec le plus grand soin.

Dès la fin des travaux actuels, les représentants des abonnés pourront visiter les bureaux nouvellement transformés.

Enfin M. Estaunié estime que, le jour où il serait sérieusement question d'adopter le système automatique, il serait nécessaire d'instituer une commission mixte pour connaître l'opinion des abonnés.

On réclame

Les postes avec « mâchoires ».

On impose des abonnements supplémentaires aux abonnés faisant usage de plusieurs appareils dans les postes avec mâchoires. C'est abusif. Une mâchoire n'est pas un poste supplémentaire. Nous réclamons la suppression de cette exigence injustifiable.

*
* *

Une commission à créer.

Nous demandons la création au Ministère des Travaux publics, sous la présidence du Ministre ou de son délégué, d'une Commission consultative comprenant des représentants de l'Administration, de l'Association des abonnés et des principales Chambres de commerce.

Cette Commission serait appelée à donner son avis pour toutes les questions concernant l'amélioration du service téléphonique.

LA RÉFORME DES MANDATS

Faut-il supprimer le mandat-poste ?

Nous avons réclamé depuis longtemps la réforme des mandats pour la simplification des formalités administratives.

Il paraît qu'on songerait, dans l'Administration, à une toute autre réforme : supprimer le mandat-poste pour ne conserver exclusivement que le mandat-carte.

Il est fort douteux que pareille suppression, si elle était réalisée, soit bien accueillie par le public qui a toujours fait grise mine au mandat-carte.

« Le public français, fait remarquer la *Liberté*, ne veut pas du mandat-carte pour la très grande majorité. On compte à peine, en moyenne, un mandat-carte pour neuf mandats-poste. Pourquoi supprimer le système qui a les préférences du public pour lui imposer celui auquel il fait grise mine ? »

De son côté, un ancien directeur départemental des postes, M. Albert Travers, très compétent sur la matière, a fait valoir, dans le *Journal des Postes*, les arguments qui s'opposent à pareille suppression.

On a tort de croire, dit-il, que le mandat-carte éviterait tout dérangement au destinataire. Au contraire. A l'heure où passe le facteur, tous les fonctionnaires, employés, ouvriers, etc., sont absents de chez eux ; de même à la seconde présentation. Le destinataire est donc obligé finalement d'aller toucher son mandat à la poste, avec vingt-quatre heures de retard, souvent plus, à cause des jours fériés.

Loin d'éviter les vols, la généralisation du mandat-carte les faciliterait, surtout dans les grandes villes, où les facteurs changent sans cesse. Pour les personnes en voyage, la remise à l'hôtel n'offre aucune garantie : n'importe qui peut descendre dans un hôtel sous votre nom et y toucher les mandats que vous vous êtes fait adresser avant votre arrivée.

On dit que le mandat-carte diminuerait la paperasserie. S'il était organisé comme à l'étranger, sans doute ; mais tel qu'il fonctionne en France, il ne servirait qu'à la compliquer.

Il transporterait simplement le travail d'écriture des guichetiers aux facteurs : se doute-

t-on du travail d'inscription des mandats qu'il y aurait à faire avant chaque tournée et des comptes à régler à la rentrée des facteurs ? Voilà qui accélérerait singulièrement la distribution des lettres !

Et le jour où il n'y aurait plus que des mandats-cartes, s'imagine-t-on toutes les adresses et les noms mal écrits par les envoyeurs (sur l'abominable papier-carton de ces mandats), suscitant toutes sortes de difficultés pour la distribution et le paiement ? Pour éviter de telles complications, les employés préféreraient remplir eux-mêmes les mandats : et alors on reviendrait, sur ce point, au système actuel. En réalité, le mandat-carte ne doit pas être trop vulgarisé et n'est pratique qu'entre les mains des gens qui ont l'habitude des correspondances d'affaires.

Enfin, le mandat-poste a le grand avantage de la discrétion. On le touche quand on veut, dans le bureau qu'on veut. Beaucoup ne tiennent nullement à mettre facteurs, concierges et domestiques au courant des envois d'argent qu'ils peuvent recevoir. Le Français n'aime pas plus à voir la poste que le fisc fourrer le nez dans ses affaires.

En résumé, M. Travers conclut au maintien du *statu quo*, qui est le système le plus libéral, puisqu'il permet au public de choisir entre les deux procédés. N'obéissons pas, dit-il, à la manie tyrannique de vouloir tout uniformiser.

*
* *

Quelle est l'opinion de nos lecteurs à ce sujet ? Nous leur posons la question et nous serons très heureux d'enregistrer leurs réponses :

1^o Etes-vous partisan de la suppression du mandat-poste au profit du mandat-carte ?

2^o N'y aurait-il pas des réformes préférables à apporter dans le régime des mandats ?

CHINOISERIE ADMINISTRATIVE

M. Millerand a déjà mis un peu d'ordre dans les postes. Malheureusement, les instructions qu'il donne ne sont pas toujours suivies par les employés, qui ont pris l'ha-

bitude d'une certaine indiscipline. C'est ainsi que *Le Temps* a publié la lettre suivante d'un de ses lecteurs :

« Je me suis présenté hier après-midi, nous écrit notre correspondant, vers cinq heures, devant le guichet n° 4 d'un bureau de poste...

« A ma grande stupeur l'employé, à ce moment inoccupé, me refusa catégoriquement de me vendre vingt timbres à dix centimes, sous le prétexte qu'il ne faisait que le détail.

« Je m'adressai alors au guichet n° 2.

— Monsieur, me dit en substance l'employé, je veux bien vous donner un timbre, je ne dois pas vous en vendre vingt.

« C'est en présence de cette réglementation nouvelle que je fus amené à acheter trois timbres, l'un après l'autre. Au quatrième, l'employé jugea qu'il avait poussé à la limite extrême ses concessions. Il refusa de me servir.

« D'ailleurs il était soutenu et encouragé par son collègue du guichet n° 1, qui lui passa gentiment le mandat télégraphique que venait de lui remettre un client.

« Il ne me restait que la ressource de m'adresser au receveur ».

Le receveur consentit à donner les vingt timbres...

La succession de M. Simyan est lourde. Que M. Millerand la liquide et il méritera tous nos remerciements.

Echos de Partout

Ce que coûte une statistique.

Le besoin d'une nouvelle statistique particulièrement coûteuse se faisait-il sentir dans le service téléphonique ?

Voici l'essence d'une circulaire relative à la statistique des communications données groupe par groupe, bureau par bureau, etc. On veut savoir ce que donne une téléphoniste. Deux pointeuses par brigade, quatre par bureau, au minimum, pointeront, au moins une fois par semestre, tous les groupes du bureau.

Or, comme dans le trimestre, il y a environ 75 jours ouvrables, et qu'un groupe par

bureau, dit groupe de comparaison, doit être pointé tous les jours en même temps que l'un des 74 autres groupes, on voit d'ici le personnel qui doit être affecté à ce travail.

Prenons pour base le chiffre de quatre pointeuses par bureau—deux par brigade—à raison de 1.700 francs moyenne du traitement, 400 francs de frais de séjour, 300 francs de déjeuner, cela fait 2.400 francs par unité. Multiplié par quatre, égale 9.600 francs par bureau et sept bureaux égalent 67.200 francs.

Près de cent mille francs par an pour une statistique, c'est peut-être un peu cher, alors qu'il y a surtout pénurie de téléphonistes.

*
* *

Téléphonistes grecques.

Il y a actuellement à Athènes une question des téléphonistes. L'histoire est assez piquante.

Un député a soumis à la Chambre un projet de loi tendant à abroger la loi qui admet les femmes au service téléphonique. Ces demoiselles faisaient, disait l'exposé des motifs, fort mal leur service et donnaient des sujets de plainte aux abonnés.

Mais les griefs qu'on allègue pour enlever à trente-cinq jeunes filles (elles ne sont que 35 à Athènes) un très modeste emploi n'ont pas le mérite d'être fondés. Loin d'avoir des sujets de plainte, les abonnés du téléphone, à commencer par les banques, menacent de se désabonner si on les ramène au régime des téléphonistes mâles. Et, fortes de ce certificat, les téléphonistes protestent.

Elles protestent pour le maintien du premier droit accordé aux femmes grecques. Et comme preuve de leur désintéressement, elles offrent d'abandonner à la Caisse de la défense le ridicule salaire que leur octroie la générosité de l'Etat.

Voilà, n'est-ce pas un fort beau geste, et peu banal de la part de fonctionnaires.

LE TÉLÉPHONE ET L'ETAT

Nous donnons ci-dessous la traduction d'un intéressant article du *Times*, qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs. C'est un vigoureux réquisitoire contre le monopole d'Etat. (N. D. L. R.)

*
* *

Le grand public, si patient, des États européens,

n'a qu'une faible idée des privations et des restrictions qu'on lui impose, pour des raisons politiques et par suite de monopoles gouvernementaux, dans l'usage du moyen de communication le plus rapide qui existe actuellement.

La vraie question téléphonique est celle-ci : la suppression virtuelle du téléphone en Europe par les monopoles d'Etat.

Les statistiques ne démontrent que jusqu'à un certain point, combien l'essor téléphonique a été réfréné en Europe, et combien le public a été privé de ce moyen de communication, mais les statistiques prouvent d'une façon frappante l'énorme différence entre le développement téléphonique en Amérique et le développement téléphonique en Europe.

Dans toute l'Europe, avec sa population de 400 millions d'habitants environ — il existait approximativement au commencement de l'année 1909, 2.300.000 téléphones. Aux Etats-Unis on comptait vers la même date 7.000.000 de téléphones pour une population de 80 millions d'habitants.

Ainsi les Etats-Unis, qui ne comptent que 1/5 de la population européenne, possèdent 3 fois plus de téléphones, et en proportion de leur population comptent 15 téléphones, là où l'Europe en compte un seul.

Quelques exemples précis rendent la comparaison même plus frappante. — Dans toute la France, il n'existait à la date du 1^{er} janvier 1909 que 194.159 téléphones; New-York en comptait 334.186 et Chicago 184.922. L'Autriche tout entière ne possède que 80.975 téléphones et se fait battre non seulement par New-York et Chicago, mais aussi par Boston et Philadelphie : chacune de ces villes possède plus de 100.000 téléphones. Il y a des pays européens tels que l'Italie, la Hongrie et la Belgique qui ont moins de téléphones que les villes américaines de deuxième classe telles que Saint-Louis, Pittsburg, Cincinnati et San-Francisco. L'Angleterre même, où le service téléphonique est pourtant plus développé que dans les autres pays européens, compte un nombre total de téléphones inférieur à celui actuellement en service dans les trois villes de New-York, Chicago et Boston, ces trois villes ne comptant pourtant qu'une population égale, environ, à celle de Londres et de ses environs.

La raison de cette énorme différence entre le développement du téléphone en Amérique et en Europe ? C'est qu'en Amérique les entreprises privées ont amené le service téléphonique à un très haut degré d'efficacité et de perfectionnement tant au point de vue technique qu'au point de vue commercial, tandis qu'en Europe le service téléphonique a été virtuellement étouffé par les monopoles gouvernementaux. Il serait absurde de soutenir que le public européen est moins désireux d'utiliser les moyens de communication rapide que les Américains, ou que ce public est en général moins civilisé. L'homme d'affaires, qu'il soit Français, Anglais, Belge ou Hollandais, demande avant tout que ses affaires soient faites avec rapidité et économie.

Le service téléphonique est le moyen de communication le plus rapide qui existe. Grâce au téléphone, le travail de deux dépêches télégraphiques s'opère en 1/6 du temps, et se fait mieux et à meilleur marché. Si le Français ou l'Autrichien se sert comparativement très peu du téléphone, la cause n'en est imputable qu'à son gouvernement qui l'en empêche. Virtuellement son gouvernement lui dit :

« Je m'arroe, à moi seul, le droit de vous fournir le service téléphonique ; ce service sera inefficace, lent, inexact et vous exaspérera au plus haut degré. — Ce service sera entouré des règlements les plus arbitraires et les plus vexatoires que mes fonctionnaires pourront imaginer. — On n'y adoptera aucun perfectionnement, ni aucune amélioration, que contraint et forcé. — Les nouveaux abonnés seront servis si lentement qu'ils devront attendre plusieurs années avant de posséder leur appareil téléphonique, et les communications à longue distance prendront de 1 à 7 heures. Mais vous êtes bien forcé de vous contenter du service téléphonique que je vous donne, puisqu'il n'en existe pas d'autre. »

Bien qu'en Europe l'industrie téléphonique ait été placée sous l'autorité directe de ce qu'il y a de plus routinier au monde, — le fonctionnaire à vie, — ce n'est pas encore la seule raison qui empêche le développement du service, et ce n'est pas seulement à cette cause qu'est due l'énorme différence entre le très grand développement téléphonique en Amérique, et le service si arriéré des pays européens.

Les raisons qui peuvent expliquer l'insuccès des monopoles gouvernementaux à servir le public d'une façon effective, sont d'un ordre plus général.

Le développement d'un service téléphonique très perfectionné — et il n'y a aucun doute qu'un tel service serait forcément très populaire et énormément demandé — est un problème des plus compliqués, et qui comprend plusieurs facteurs très importants : financier, technique, commercial et sociologique.

Pour que le service téléphonique se développe d'une façon normale et en prévoyant les besoins de l'avenir, et pour que le service soit maintenu à un haut degré d'efficacité, il est absolument indispensable que des capitaux considérables soient toujours dépensés en avance des besoins actuels du service. Si le système téléphonique est établi sur une grande échelle, les dépenses de capital suivront forcément la même échelle.

Pour arriver à assurer à une industrie comme le téléphone un service vraiment efficace, il est absolument nécessaire que les méthodes de technique soient en un état constant de perfectionnement et d'amélioration, et qu'un soin constant et des plus minutieux veille à l'instruction et à l'organisation du personnel aussi bien qu'à l'exploitation de l'industrie elle-même.

Aucune industrie ne peut arriver à de bons résultats si elle ne se développe pas normalement et ne donne pas un bon rendement.

Donner une bonne direction à l'industrie téléphonique, adapter le service et les différents tarifs aux diverses classes de la société, faire connaître au grand public l'immense progrès que représente cette industrie : tout ce travail demande une organisation et des méthodes presque aussi techniques que la partie réservée aux ingénieurs et aux électriciens...

Toutes ces conditions pourtant essentiellement nécessaires au bon fonctionnement et au développement normal de l'industrie téléphonique sont impossibles à réaliser avec un monopole d'Etat.

Avec le monopole gouvernemental l'industrie téléphonique n'est qu'un service plus ou moins insignifiant dans la grande machine de l'Etat, il est en général amalgamé avec le service des télégraphes, il perd de l'argent et, en conséquence, il n'en peut dépenser suffisamment pour se développer normalement. Il est, pour ainsi dire, presque impossible au chef nominal des Téléphones, placé dans une position relativement subordonnée, de surmonter les obstacles qui s'opposent à ses demandes de crédit. De là le service inerte dont se plaignent les pays européens.

Quant aux progrès techniques et à l'organisation des services, les plus optimistes, ceux pour qui « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes » n'en parlent point et ne pensent même pas à en demander à un service du gouvernement. La résistance des services gouvernementaux à tout progrès technique est bien connue. Quand toutes nos industries techniques seront nationalisées ou municipalisées, toutes les inventions cesseront automatiquement et d'elles-mêmes, à l'exception des engins pour la destruction de l'humanité, — ce genre d'invention étant le seul universellement encouragé et récompensé par tous les gouvernements.

Quand aux méthodes commerciales et à la façon de traiter le public, il est évident, même pour ceux qui observent le moins et qui en ont le moins l'expérience, que de temps immémorial l'esprit et la pratique de tous les services gouvernementaux sont en opposition directe et absolue avec l'esprit qui assurerait le succès d'une industrie telle que la téléphonie. Rien ne peut porter un tel préjudice à une industrie qui compte journellement des milliers de communications entre les différents membres de la communauté, que cet esprit de condescendance et de supériorité qui distingue tous les fonctionnaires — quel que soit leur rang — d'un service gouvernemental.

On pourrait poser la question suivante : pourquoi les pays européens acquiescent-ils à ces monopoles, s'il est prouvé que leur résultat est la suppression, pour ainsi dire, de toute utilité téléphonique et la privation pour tous du plus précieux des moyens de communication rapide ? Cette question est facile à résoudre. Le monopole des téléphones est un rejeton du monopole des télégraphes et n'existe que parce que les fonctionnaires des télégraphes, dans leur myopie jalouse, craignaient sa concurrence. Dans presque tous les pays européens, les fonctionnaires

des télégraphes, jaloux de conserver au télégraphe sa prééminence, persuadèrent aux autorités politiques que, tout comme les télégraphes, les téléphones devaient être un monopole gouvernemental, et le public ne connaissant rien du mérite de cette question qui est, après tout, une question technique, donna son assentiment et même quelquefois son approbation.

Nous voici (en Angleterre) à la veille de suivre l'exemple de presque tous les pays européens, et de commettre la même erreur, en transférant notre industrie téléphonique au gouvernement pour en faire un monopole. Le résultat le plus clair sera de retarder son développement et d'arrêter son essor qu'une entreprise privée aurait au contraire développé et mis à la portée de tous. Inspirés par les sentiments de jalousie dont je viens de parler, les autorités du « Post Office » anglais ont, depuis 30 ans qu'elle existe, constamment entravé les progrès de la téléphonie. Ils ont fait ceci nominalelement pour protéger les revenus télégraphiques de l'Etat, bien que ces revenus n'existent pas et n'aient jamais existé. L'étude de la situation financière des télégraphes telle qu'elle existe actuellement, peut nous donner une idée de ce que seront les finances téléphoniques quand cette industrie sera monopolisée. Les rapports officiels du service télégraphique accusent actuellement une perte de £ 1.000.000, soit 25.000.000 de francs par an; mais si ces rapports étaient établis sur une base commerciale, cette perte s'élèverait à près de £ 2.000.000, soit 50.000.000 de francs par an.

L'explication officielle — acceptée en général partout — est que l'Etat donna un prix beaucoup trop élevé pour le rachat des télégraphes.

Mais ceci est illusoire, le prix d'achat n'ayant rien à voir avec les recettes courantes, que celles-ci soient en perte ou en profit ; la répartition finale du capital des télégraphes fut définitivement close en 1876, et maintenant les intérêts de ce capital ne sont portés dans les comptes annuels que comme un fait d'intérêt historique ; ces intérêts n'étant même pas payés par le P. O. On ne compte donc aucun intérêt pour les très considérables capitaux dépensés pour les télégraphes depuis 32 ans. La vraie raison de l'énorme perte annuelle des télégraphes du P. O. et de l'insuccès de celui-ci à obtenir les résultats financiers qui avaient décidé le Parlement à monopoliser l'industrie des télégraphes, c'est l'incapacité d'un gouvernement à conduire un service technique sur des bases commerciales. Si l'industrie téléphonique de l'Angleterre passe entre les mains du gouvernement, il est aussi certain que d'ici quelques années ce service perdra de l'argent, qu'il est certain que le jour suit la nuit.

La situation de l'industrie téléphonique en Angleterre depuis sa monopolisation est déjà extrêmement défavorable ; elle le deviendra encore davantage très rapidement, si elle n'est l'objet d'une étude et d'une réforme vraiment intelligentes et pratiques.

Bien que travaillant avec des pouvoirs très li-

mités et sujette à de constantes ingérences politiques, la « National Telephone Co^{ie} » a néanmoins réussi à donner à l'Angleterre un bon service téléphonique, bien organisé, très progressif. — un service mieux équipé et mieux organisé que celui de la plupart des autres pays européens et infiniment supérieur à celui de la France qui gémit sous un monopole depuis vingt ans.

Mais le gouvernement anglais se propose actuellement d'acquérir, en trois années environ, le réseau de la « N. T. Co^{ie} » à des conditions excluant une des principales nécessités de la téléphonie moderne — la dépense constante de capitaux pour les besoins de l'avenir. — Si durant quelques années, ces dépenses de capital ne sont pas faites en prévision de l'accroissement futur du service, l'industrie téléphonique périlitera forcément, et le P. O. se trouvera en face de difficultés sans nombre qui l'obligeront à des années de travail et à des millions de dépenses.

Son privilège expirant et ayant de très strictes restrictions quant à l'achat du nouveau matériel, la « N. T. Co^{ie} » ne peut s'avancer plus loin sans s'exposer à des pertes certaines de capital, si les autorités du P. O. ne lui accordent pas le remboursement de ces dépenses. Les autorités du P. O. préfèrent attendre et « voir venir les événements » — c'est-à-dire qu'elles vont suivre la méthode officielle et refuser d'envisager la situation et de prendre à temps les mesures nécessaires pour y faire face. C'est ainsi que la marche des événements se signale déjà par un étouffement — une diminution — du service dans toute l'Angleterre. Ces difficultés grandiront encore d'ici peu de temps, car le public reconnaissant et appréciant chaque jour davantage les grandes facilités que lui offre le téléphone, se refusera à permettre que ces facilités soient restreintes. Diminuer les dépenses de capital aura pour résultat de disperser un groupement des plus experts des travailleurs téléphoniques. Enfin la position que créera au service téléphonique la politique du monopole gouvernemental, et sa façon d'appliquer cette politique, produiront forcément un mouvement d'opinion publique qui aura pour résultat la revision de la question téléphonique.

Cette revision devra porter sur deux points :

1^o Sauvegarder le service téléphonique du monopole gouvernemental en lui continuant la direction d'une entreprise privée, avec des pouvoirs suffisamment étendus et les garanties propres à assurer l'efficacité du service et des tarifs équitablement proportionnés ;

2^o Si, par politique ou par préjudice, cette première solution est impossible, l'opinion publique devra insister pour obtenir au moins la moitié de ce qu'elle demande, la création d'un service téléphonique gouvernemental établi sur une base commerciale, conduit par des techniciens et des hommes du métier, et ayant ses propres finances à lui.

Cette solution a déjà été proposée et recommandée par un comité spécial, mais elle a eu le

sort que le fonctionnarisme réserve à la plupart des solutions vraiment pratiques : elle a été ignorée et passée sous silence.

Enfin, si on n'applique pas bientôt une solution pratique et vraiment effective aux difficultés et aux perturbations que cause le monopole gouvernemental dans le service téléphonique de l'Angleterre, on se trouvera face à face avec une situation qui obligera le pays à des dépenses beaucoup plus considérables que celles que nécessite le développement normal du service téléphonique.

NOUVELLES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES

De Paris

par M. H.-E.-A. André

(Suite) (1).

INCENDIE DE GUTENBERG ET RÉÉDIFICATION DU RÉSEAU DANS UN DELAI DE DEUX MOIS.

» Les figures 1, 2 et 3 (2), quoique très incomplètes, donnent une idée suffisante du système à batterie centrale installé dans le local de Gutenberg provisoire.

» Etant données les conditions tout à fait exceptionnelles dans lesquelles le local et les multiples provisoires ont dû être installés, nous croyons qu'il est intéressant de faire connaître les péripéties les plus saillantes de ce gigantesque travail, afin de permettre aux Parisiens de juger la somme considérable des travaux qui ont dû être exécutés dans un temps très court, tellement court que nulle part au monde il ne fut jamais rien fait de plus vite ni de mieux dans un temps aussi limité.

» Lorsque le 20 septembre 1903, l'incendie de Gutenberg détruisit en quelques heures trois multiples (un de 6.000, un de 9.000 et un de 10.000 lignes) et mit également hors de service les tables des 400 lignes interurbaines et suburbaines, il en résulta une perturbation telle que la France entière en fut atteinte.

» Cet incendie mettait brutalement hors de service environ 20.000 lignes d'abonnés et plus de 400 circuits interurbains et suburbains représentant au total une perte d'environ 20 millions de francs.

» La configuration de Gutenberg au centre de

(1) Voir les bulletins précédents. — Reproduction autorisée par la Société Internationale des Electriciens, pour qui a été faite cette conférence.

(2) Se reporter aux bulletins précédents.

la ville mettait également hors de service les lignes auxiliaires qui passaient par ce bureau pour relier entre eux les bureaux de la périphérie.

» Ce désastre annihila presque complètement la vie téléphonique de Paris et jeta un trouble profond dans les communications interurbaines du pays entier. Le péril était grand et le Gouvernement n'hésita pas à le considérer comme un péril national devant lequel toutes les lois en vigueur devaient céder afin de permettre à l'Administration et aux entrepreneurs de faire appel à tous les moyens d'action pour réparer le mal dans un délai minimum.

» M. Bouchard, l'ingénieur en chef, directeur des services téléphoniques de Paris, prit en main la haute direction de tous ces travaux, dont il confia une partie à divers entrepreneurs.

» Il fut permis à la Société de Matériel téléphonique de faire appel à l'industrie américaine représentée par la Western Electric Co de Chicago qui, dans le délai extraordinairement court de 18 jours, parvint à construire de fond en comble un multiple de 10.000 abonnés, battant ainsi le record du monde entier dans ce genre de travaux.

» Un autre entrepreneur, la maison Thomson Houston, fut autorisé à utiliser tout son matériel en stock ou en voie de construction et destiné à d'autres bureaux de Paris en cours de transformation.

» Le très éminent architecte, M. Binet, dont le nom est déjà célèbre à Paris, fut chargé de l'établissement du local provisoire (dans la rue Gutenberg qui servait de remise aux voitures de la Poste) et de la réutilisation d'une grande partie des locaux de l'Hôtel des Téléphones sinistré.

» Enfin, l'Administration se réserva pour sa part un travail considérable consistant dans la remise en état du réseau souterrain et du répartiteur d'entrée qui avait été entièrement brûlé dans le sous-sol de Gutenberg.

» La limite fixée par le Gouvernement pour la remise en état du réseau téléphonique était de deux mois pour la maison G. Aboilard et Co, et de deux mois et demi pour la maison Thomson-Houston, ces deux maisons ayant reçu leurs commandes fermes dans les journées des 26 et 27 septembre.

» 1° *Travaux confiés à M. l'architecte Binet pour la construction du bâtiment provisoire de Gutenberg.* — Les travaux de construction commencèrent le 24 septembre 1908, et, étant donné le court délai imposé à leur exécution, il ne fallait pas songer à construire des fermes neuves. Pour tourner la difficulté, il fut convenu que l'on s'adresserait à un entrepreneur ayant du matériel disponible et l'on fut assez heureux de rencontrer le constructeur qui venait d'exécuter l'année précédente les abris de la Société de l'Automobile aux Invalides. Ce constructeur fournit des fermes qu'il a fallu néanmoins modifier pour s'adapter à l'emplacement; de plus, l'Administration ayant demandé deux galeries à hauteur du premier étage, il fallut construire entièrement l'ossature et les planchers de ces deux galeries. Ce

travail de construction fut néanmoins très rapidement enlevé, car le 10 octobre suivant, c'est-à-dire 18 jours exactement après l'ordre de construire, le hangar provisoire clos et couvert de 70^m de long et 10^m de large était livré aux constructeurs des appareils téléphoniques.

» Le travail d'installation des arrivées de câbles entraîna de grosses difficultés, par suite de l'impossibilité de faire arriver ces câbles, du répartiteur installé dans l'ancien sous-sol de Gutenberg, au-dessous du plancher du bâtiment provisoire. Cette situation obligea de faire deux galeries souterraines faisant communiquer les deux bâtiments. Par suite de la disposition du sous-sol de la rue Gutenberg, il fallut passer ces galeries sous les égouts, ce qui eut pour effet de compliquer le travail et nécessita l'ouverture de galeries de mines brisées analogues à celles exécutées pour les travaux du Métropolitain. Ce travail long et méticuleux fut néanmoins terminé dans un délai très court, 20 jours environ. Il fallut créer des équipes de jour et de nuit pour continuer l'avancement sans interruption, la maçonnerie des galeries s'exécutant au fur et à mesure de l'avancement des travaux de terrasse.

» La température extérieure s'abaissant de plus en plus, il fallait prévoir qu'à un certain moment il ne serait pas possible de continuer le travail de montage des meubles téléphoniques dans le bâtiment provisoire, sans que celui-ci fût chauffé. Comme, d'autre part, il était impossible de faire une installation définitive, on assura le chauffage du bâtiment par une installation provisoire. A cet effet, il fut disposé dans l'Hôtel des Postes voisin une chaudière à haute pression alimentant des tuyaux à ailettes placés dans l'axe du bâtiment; cette disposition permit aux ouvriers des constructeurs des commutateurs multiples de ne pas interrompre le travail de montage des multiples. L'ensemble de cette installation de chauffage ne demanda que 4 jours.

» Une installation provisoire fut également disposée pour assurer l'éclairage du local provisoire et des locaux des bâtiments anciens remis en service pour la circonstance; une installation semblable fut de même exécutée pour assurer le service d'incendie en cas d'accidents.

» Concomitamment avec ces installations provisoires, il fut procédé à l'installation définitive: faux planchers, gaines des câbles pour le répartiteur du sous-sol, réinstallation des services dans l'aile rue J.-J. Rousseau; service d'incendie dans les deux bâtiments, chauffage définitif par des chaudières à basse pression et remise en état de l'installation ancienne. — Eclairage définitif de tous les locaux, y compris le bâtiment provisoire.

» Tous ces travaux furent entièrement terminés et le bâtiment provisoire livré à l'exploitation téléphonique dans un délai de cinq mois environ.

Il a été impossible de donner à ce baraquement provisoire la solidité suffisante pour lui permettre d'affronter pendant longtemps les intempéries de l'atmosphère. La toiture vitrée surtout est fragile et met ce baraquement à la merci des

pluies torrentielles, des tempêtes de neiges ou de grêle. Si l'on ajoute à ces raisons celles relatives aux dangers des dégagements résultant de l'exiguïté des locaux, on ne peut que conclure qu'il serait prudent de ne pas prolonger le séjour provisoire au delà du temps strictement nécessaire à la réfection de l'ancien Hôtel des Téléphones de Gutenberg.

» Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de rappeler qu'aux Etats-Unis les compagnies d'assurance ne font plus aucune difficulté à assurer les bâtiments occupés par des commutateurs multiples, depuis que les compagnies téléphoniques américaines ont généralisé l'emploi des protecteurs à l'entrée des lignes dans les bureaux centraux. En effet, les incendies qui étaient si fréquents aux Etats-Unis ont complètement disparu depuis l'adoption de ces protecteurs.

» Comme exemple de règlement d'incendie, nous donnons ci-après celui qui est en vigueur au Post Office anglais.

» 1^o Mesures préventives contre l'éclatement du feu :

- a) Les tensions des courants à employer doivent être réduites autant qu'il est possible ;
- b) Prévoir des fils conducteurs ayant une section suffisante pour ne pas s'échauffer lorsqu'ils sont parcourus par les courants d'intensité maxima auxquels ils sont destinés ;
- c) Munir les répartiteurs d'entrée de protecteurs efficaces comprenant des bobines thermiques, des fusibles et des parafoudres ;
- d) Employer des fils jarretières ininflammables ;
- e) Interposer des résistances dans les circuits afin de limiter les valeurs des courants.

» 2^o Mesures préventives pour empêcher la propagation du feu :

- a) Placer des cartons d'uralite sous les fils jarretières ininflammables ;
- b) Employer pour les multiples des meubles munis de cloisons séparatrices métalliques ;
- c) Munir les caniveaux horizontaux et verticaux de bourrages à des intervalles tels que tout appel d'air soit rendu impossible ;
- d) Les bâtiments doivent être à l'épreuve du feu et contenir des portes doublées par des tôles d'acier, afin d'isoler entre elles les différentes parties de ces bâtiments ;
- e) Employer du verre armé pour les fenêtres et les cloisons.

» 3^o Précautions à prendre pour éteindre le feu :

- a) Un pompier expérimenté et très au courant du bâtiment et des appareils doit rester constamment de garde au bureau central ;
- b) Dresser les employés aux manœuvres d'extinction du feu ;
- c) Posséder un système efficace d'avertisseur d'incendie ;
- d) Un grand nombre de morceaux de drap d'asbeste, d'environ 1m2, doivent être placés

dans des baquets en fer-blanc peints en rouge et disposés aux places les plus convenables, où seront placées bien en vue des instructions relatives à leur emploi pour étouffer les flammes ;

e) Faire des provisions très amples de sable en signalant sur les instructions d'employer le sable de préférence à l'eau, le sable étant placé dans des seaux dont les dimensions ne sont pas trop grandes et au nombre de six au moins, à chacun des endroits qui leur sont réservés, avec, en plus, la précaution de les numéroté très lisiblement de façon qu'on s'aperçoive immédiatement de l'absence de l'un d'eux ;

f) On peut prévoir également de petits extincteurs chimiques ou de petites bombes à main, mais on ne doit les utiliser qu'en cas d'extrême urgence ;

g) Le principal conduit d'eau à forte pression doit avoir au moins 8 cm. de diamètre et être muni de postes d'eau disposés en des endroits où ils peuvent être maniés en toute sécurité : à chaque poste une lance et un long tuyau élastique doivent toujours être prêts à être employés ; le tuyau doit être replié sur lui-même de telle façon qu'il soit simplement nécessaire de tourner la roue, puis de s'emparer de la lance pour courir au feu, le tuyau devant se développer automatiquement avec l'aide de la pression de l'eau ;

h) Dans le but de sauvegarder les vies humaines, il faut périodiquement et régulièrement exercer tout le personnel aux manœuvres d'incendie ;

i) Toutes les portes doivent s'ouvrir vers l'extérieur, et toutes les portes, corridors et escaliers devraient avoir une largeur amplement suffisante et devraient toujours être dégagés de tout encombrement ; les bâtiments élevés devraient, en plus, avoir extérieurement des escaliers de secours en fer.

(A suivre).

Tribune des Abonnés.

La responsabilité des fonctionnaires à Paris.

A Monsieur de Montebello,

Président de l'Association des Abonnés au téléphone.

Monsieur le Président,

J'ai appris au bureau de notre Association que la Société avait intenté un procès à l'administration des téléphones, parce qu'il était insoutenable de se voir aussi mal-traité par une administration qui abuse de son monopole pour mal servir les malheureux forcés de recourir à ses services.

En admettant que la Société gagne son procès, ce que je souhaite vivement ! quel avantage en résultera-t-il pour les abonnés ? Sans doute quelques dommages seront... bien malheureusement réparés, mais quels gages de meilleur service dans l'avenir en aurons-nous ?

L'administration aura été condamnée, mais, somme toute, c'est encore nous, abonnés contribuables, qui paierons son amende, et il en sera de même tant que l'administration sera gérée par les mêmes incapables malfaisants qui se moquent de nous, forts d'une irresponsabilité... plus ou moins certaine.

Oui ! cette prétendue irresponsabilité des ingénieurs, sous-secrétaire d'état et autres, est-elle si certaine ? N'est-elle pas le fait d'une erreur qu'on se plaît à entretenir ?

Dans une société commerciale, le gérant, l'administrateur, l'ingénieur sont responsables pécuniairement et même de prison pour fautes lourdes, incapacité, négligence et même imprudence ; pourquoi n'en serait-il pas de même des gérants de l'Etat ? — Voyez-vous l'effet sur la gestion à venir de la Société de l'Etat, si M. Simyan était bel et bien condamné à payer de ses deniers, et de quelques jours de prison, les fautes qu'il aurait commises ? Lorsque l'on verra qu'un gérant de l'Etat n'a plus le droit d'être un mauvais gérant ni un commerçant félon, ces Messieurs, qui tiennent bien plus à eux-mêmes qu'aux abonnés, serviront bien les abonnés pour ne pas être pris au demi-cercle, comme on dit vulgairement. Enfin l'abonné ne sera plus le malheureux... battu et content, condamné à payer les fautes des gens sans scrupules qui se moquent de lui ?

Ce rêve est-il réalisable ? C'est la tête qu'il faut frapper et non pas le chapeau. Cette lettre, Monsieur le Président, je me suis permis de vous l'adresser parce que je pense qu'il est du devoir de tous les membres de notre Association de vous communiquer leur manière de penser. Il ne me reste qu'à m'excuser d'avoir ainsi abusé de vos instants, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

X.

L'idée de notre correspondant est très juste, et nous partageons sa manière de voir. Nous croyons d'ailleurs savoir qu'il est fortement question, depuis quelque temps, dans les mi-

lieux parlementaires, d'une réforme de ce genre, beaucoup plus générale, qui établirait la responsabilité effective des fonctionnaires de tout ordre à l'égard du public. Le rêve de notre correspondant n'est donc pas irréalisable, et nous sommes prêts — est-il besoin de le dire ? — à appuyer énergiquement toute réforme de ce genre.

N. D. L. R.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Egypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris-P.-L.-M. et dans les Agences des C^{ies} des Messageries maritimes Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Samsoun, etc.

Billets d'aller et retour, valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris-P.-L.-M. et dans les Agences des C^{ies} des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P. L. M. ; le trajet de Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. — Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 30 par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

Consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. en vente dans les gares : 0 fr. 50.

Services directs entre Paris et le Maroc, via Marseille.

Billets simples de Paris à Tanger, valables 15 jours, par les paquebots :

De la C^{ie} de Navigation mixte (Tonache) via Oran, 1^{re} classe, 196 fr. ; 2^e classe, 135 fr. ; 3^e classe, 92 fr.

De la C^{ie} Paquet, 1^{re} classe, 196 fr. ; 2^e classe, 135 fr.

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. — Franchise de bagages : en chemin de fer, 30 kgs ; sur les paquebots, en 1^{re} classe, 100 kgs ; 2^e classe, 60 kgs ; 3^e classe, 30 kgs. — Enregistrement direct des bagages de Paris à Tanger, ou réciproquement.

Délivrance des billets à la gare de Paris-P.-L.-M., à l'Agence de la C^{ie} de Navigation mixte, chez M. Desbois, 9, rue de Rome et dans les bureaux de la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, 8, rue Ménars, pour les parcours à effectuer par les paquebots de la C^{ie} Paquet.

Pendant l'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. — Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 30 par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

Trajet de Paris à Nice en 15 heures.

La Compagnie vient de mettre en marche, depuis le 3 novembre, le train de nuit extra-rapide desservant la Côte d'Azur.

Ce train aura lieu :

A l'aller, du 3 novembre au 7 décembre, les mercredis et samedis ; du 8 décembre au 30 avril, tous les jours, sauf le jeudi ; du 1^{er} mai au 14 mai, les lundis, mercredis et samedis. — Au retour, du 5 novembre au 9 décembre, les lundis et vendredis ; du 10 décembre au 30 avril, tous les jours, sauf le jeudi ; du 1^{er} mai au 16 mai, les lundis, vendredis et dimanches.

Ce train est composé de grandes voitures de 1^{re} classe à

bogies, de lits-salon, d'un salon à deux lits complets, d'un sleeping-car et d'un wagon-restaurant au départ de Paris.

Nombre de places limité.

On peut retenir ses places d'avance moyennant un supplément de 2 fr. par place.

Services directs entre Paris et l'Algérie, la Tunisie et Malte, via Marseille.

Billets simples valables 15 jours, de Paris aux ports ci-après ou vice versa, par les paquebots :

1° De la Cie Générale Transatlantique : Alger, 1^{re} classe, 192 fr. ; 2^e classe, 134 ; Bizerte, Bone, Bougie, Philippeville, Tunis (via Bizerte), 1^{re} classe, 177 fr. ; 2^e classe, 124 ; Oran, 1^{re} classe, 177 fr. ; 2^e classe, 124 ; Tunis (direct), 1^{re} classe, 192 fr. ; 2^e classe, 134 ; Malte (La Valette), 1^{re} classe, 247 fr. ; 2^e classe, 174.

2° De la Compagnie de Navigation mixte (Touache) : Alger, 1^{re} classe, 171 fr. ; 2^e classe, 115 ; 3^e classe, 67 ; Bone, Philippeville, 1^{re} classe, 171 fr. ; 2^e classe, 115 ; 3^e classe, 67 ; Oran, 1^{re} classe, 156 fr. ; 2^e classe, 105 ; 3^e classe, 64 ; Tunis (direct), 1^{re} classe, 166 fr. ; 2^e classe, 115 ; 3^e classe, 67.

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. à toutes les gares de l'itinéraire. Franchise de bagages de 30 kgs en chemin de fer et, sur les paquebots, de 100 kgs en 1^{re} classe, de 60 kgs en 2^e classe et de 30 kgs en 3^e classe. — Enregistrement direct des bagages de Paris aux ports algériens et tunisiens.

Délivrance des billets à Paris : à la gare de Paris-P.-L.-M., au bureau des passages de la Cie Générale Transatlantique, 6, rue Aubert, et à l'Agence de la Cie de Navigation mixte (Touache) chez M. Desbois, 9, rue de Rome.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. — Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 30 par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

Relations rapides entre Paris et l'Italie (hiver 1909-1910).

Par le Simplon : par le train de luxe « Simplon-Express » (V.-L., V.-R.).

Départ de Paris P.-L.-M., lundi, mercredi, samedi à 8 h. 05 soir, du 1^{er} novembre au 28 février et tous les jours à partir du 1^{er} mars.

Par le Mont-Cenis : par le train de luxe « Paris-Rome » (V.-L., V.-R.).

Départ de Paris P. L. M., lundi, jeudi, samedi (2 décembre-12 mai), 11 h. 30 matin.

Départ de Rome, lundi, mercredi, samedi (4 décembre-14 mai), 3 heures soir (H. E. C.).

Nota. — Dans ces trains, le nombre des places est limité.

La Compagnie organise, avec le concours de l'Agence des Voyages Modernes, les excursions suivantes :

Italie.

Départ de Paris, les 16 janvier et 6 février 1910.

Durée de l'excursion : 37 jours.

Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 960 francs ; 2^e classe 5 francs.

Egypte et Haute Egypte.

Départ de Paris, les 8 décembre 1909, 19 janvier et 23 février 1910.

Durée de l'excursion : 37 jours.

Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 2.350 francs.

Excursions en traîneau dans le Dauphiné et la Savoie.

Départ de Paris le premier samedi de chaque quinzaine de décembre 1909 à mars 1910.

Durée de l'excursion : 10 jours.

Prix (tous frais compris), 1^{re} classe : 430 fr. ; 2^e classe : 380 francs.

S'adresser pour renseignements et billets aux bureaux de l'Agence des Voyages Modernes, 1, rue de l'Echelle à Paris.

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.) Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

Billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours, délivrés du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares P. L. M. aux familles d'au moins 3 personnes pour : Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. — Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4^e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours, moyennant supplément de 10 % pour chaque période. — Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

Algérie-Tunisie.

Billets de voyages à itinéraires fixes, 1^{re} et 2^e classes délivrés à la gare de Paris-Lyon ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires. Certaines combinaisons de ces voyages permettent de visiter non seulement l'Algérie et la Tunisie, mais encore des parties plus ou moins étendues de l'Italie et de l'Espagne.

Voir la nomenclature complète de ces voyages dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. en vente dans les gares, bureaux de ville, bibliothèques : 0 fr. 50 ; envoi sur demande au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, Paris, contre 0 fr. 70 en timbres-poste.

Voyages à itinéraires facultatifs, de France en Algérie, en Tunisie et aux Echelles du Levant ou vice-versa.

Carnets individuels ou collectifs 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, algériens et tunisiens, ainsi que sur les lignes desservies par la Cie G^e Transatlantique, par la Cie de navigation mixte (Cie Tonache), par la Cie G^e de Transports maritimes à vapeur ou par la Cie des Messageries Maritimes. — Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes algériens ou tunisiens.

Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Cie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité : 90 jours ; 120 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Cie des Messageries Maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours. — Demander les carnets cinq jours à l'avance à la gare du départ.

Pendant la Saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côtes d'Azur rapide » (1^{re} classe).

De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice-versa.

Billets d'aller et retour « Paris-Marseille » (ou vice-versa). 1^{re}, 2^e, et 3^e classes, valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports à Paris.

Prix : 1^{re} classe, 144 fr. 80 ; 2^e classe, 104 fr. 25 ; 3^e classe, 67 fr. 95 (via Dijon-Lyon. ou Nevers-Lyon ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la C^{ie} des Messageries Maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliées par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. — Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 h. 1/2, par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition de Valence (Espagne).

En raison du succès obtenu par l'Exposition de Valence (Espagne) la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle du Midi et les chemins de fer Espagnols intéressés, continuera à délivrer jusqu'au 15 décembre 1909, au départ de la gare de Paris-Quai d'Orsay des billets spéciaux comportant une réduction de 40 % sur les prix du tarif général et valables par l'un des trois itinéraires suivants :

A. — Paris-Quai d'Orsay, Bordeaux-St-Jean, Hendaye-Irun, Madrid, La Encina, Valence, à l'aller comme au retour ;

B. — Paris-Quai d'Orsay, Bordeaux-St-Jean, Irun, Madrid, La Encina, Valence, à l'aller, Valence, Tarragone, Cerbère, Narbonne, Montauban, Paris-Quai d'Orsay, au retour ;

C. — Paris-Quai d'Orsay, Montauban, Narbonne, Cerbère-Port-Bou, Tarragone, Valence à l'aller comme au retour.

Les prix de ces billets seront les suivants :

Parcours français, 1^{re} classe, itinéraire A, 110 fr. 55 ; itinéraire B, 120 fr. 40 ; itinéraire C, 130 fr. 35. — 2^e classe, itinéraire A, 74 fr. 60 ; itinéraire B, 81 fr. 25 ; itinéraire C, 87 fr. 95. — 3^e classe, itinéraire A, 48 fr. 65 ; itinéraire B, 53 fr. 05 ; itinéraire C, 57 fr. 35.

Parcours espagnols, 1^{re} classe, itinéraire A, 103 p. 45 ; itinéraire B, 87 p. 80 ; itinéraire C, 72 p. 15. — 2^e classe, itinéraire A, 77 p. 90 ; itinéraire B, 64 p. 50 ; itinéraire C, 51 p. 10. — 3^e classe, itinéraire A, 46 p. 90 ; itinéraire B, 40 p. 85 ; itinéraire C, 34 p. 75.

Ces billets auront une durée de validité de 30 jours et donneront droit à la franchise habituelle des bagages.

Ceux des séries A et B concéderont aux porteurs la faculté de s'arrêter à St-Sébastien, Burgos, Médina, l'Escorial et Madrid.

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de familles de toutes classes.

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du midi de la France : 1^o des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et 20 % en 2^e et 3^e classes ; 2^o des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus ; ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 800 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours y compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque prolongation.

Avis aux chasseurs.

PARIS-ETAMPES-BEAUNE-la-ROLANDE-ARGENT

Train 306. — Le train 306 de la ligne d'Etampes à Beaune-la-Rolande s'arrêtera à la station d'Ascoux, les dimanches et jours fériés pendant la durée de la chasse dans le Loiret.

Train 43-439. — Le train 43-439 de cette même ligne partant de Paris à 6 h. 30 du soir s'arrêtera à la station de Villemurlin les samedis et veilles de jours fériés.

Le train 43-439 comportera le samedi pendant toute la durée de la chasse, ainsi que les 31 octobre, 24 et 31 décembre, une voiture de 1^{re} classe à couloir permettant d'effectuer sans transbordement le trajet de Paris à Argent.

Cette même voiture sera attelée pendant la durée de la chasse, au retour, les dimanches et jours fériés, au train 306 qui circule entre Argent et Paris.

Wagon-restaurant. — Jusqu'à la fermeture de la chasse un wagon-restaurant circulera : 1^o de Paris à Vierzon, tous les jours jusqu'au 14 octobre et à partir de cette date tous les samedis et les 31 octobre, 24 et 31 décembre dans le train 199. — 2^o De Vierzon à Paris, tous les jours dans le train 114.

L'hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du Midi de la France :

1^o Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes ;

2^o Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes pour une famille de 2 personnes, à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus ; ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours.

Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 % du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

Publications éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

LE LIVRET-GUIDE ILLUSTRÉ

(Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco : 0 fr. 50)

Albums de Photographies

Souvenir de mon voyage en Touraine . . . 1 fr. (franco : 1 fr. 10)
Touraine, Bretagne, Auvergne 0 fr. 20 (franco : 0 fr. 25)
Cartes postales illustrées : La Touraine et ses châteaux ; 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco : 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 (franco : 0 fr. 15)

Le Cantal	La Touraine
Le Berry (au pays de George Sand)	Les Gorges du Tarn
La Bretagne	Poitou, Angoumois
L'Aude	Excursions en France
	Rouergue et Albigeois

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 (franco : 0 fr. 15)

de Tours à Nantes	de Tours à Angoulême
de Nantes à Landerneau et emb ^{ts}	d'Angoulême à Bordeaux
d'Orléans à Limoges	de Tours à Vierzon
de Limoges à Clermont-Ferrand	de Tours à Montluçon
avec emb ^t de Laqueuille à la	de Limoges à Agen
Bourboule et au Mont-Dore	de Limoges à Montauban
de St-Denis p. Martel à Arvant	d'Eygurande à Aurillac
ligne du Cantal	

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans ainsi que 4 tableaux itinéraires Touraine, Bretagne, Auvergne, Pyrénées, entourés de reproductions photographiques, sont également mises en vente ; s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

Billets d'excursions en Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire. — 1^{re} classe, 86 francs; 2^e classe, 63 francs. — Durée : 30 jours avec faculté de prolongation. — Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à Tours, Loches et retour à Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

2^e itinéraire. — 1^{re} classe, 54 francs; 2^e classe, 41 francs. — Durée : 15 jours sans faculté de prolongation. — Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à Tours, Loches, et retour à Tours, Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Achat, Vente, Gérance

d'Immeubles et de Propriétés.

Prêts hypothécaires en 1^{er}, 2^e, 3^e rangs à un taux inférieur à celui du Crédit Foncier.

Avances sur Successions ouvertes.

Prêts sur Nues-Propriétés et Usufruits. Délégations de loyers, rentes viagères.

Pour toutes Opérations Immobilières, lire la Chronique Immobilière des journaux la Patrie et la Presse.

Renseignements et conseils absolument gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h. Téléphone 268-57

Cabinet Léon GAMOTOT
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).



LE RIVALIN PEINTURE LAQUÉE

Hygiénique - Antiseptique
Inaltérable.

LA MEILLEURE

LA PLUS BRILLANTE

LA MOINS CHÈRE

Bureaux et Magasins:

338, Rue Saint-Honoré

TÉLÉPHONE : 265.54

PHOTOGRAPHIE D'ART F. de la ROCHE

69, rue Turbigo, PARIS (III^e). — Au rez-de-chaussée.

Métro : République, Temple, Arts-et-Métiers.

REPRODUCTIONS

AGRANDISSEMENTS

Pastels.

Aquarelles.

PORTRAITS
en tous Genres.

CARTES
D'IDENTITÉ

MINIATURES
POUR

Broches, Épingles, Médallions.

Remise de 10 0/0 à MM. les Abonnés.

LES DENTS POUR TOUS

Clinique Dentaire, Place de la Bastille.

(Angle du Boulevard Richard-Lenoir et du Boulevard Beaumarchais).

ABONNEMENTS DENTAIRE dont le prix est de 36 francs, donnent droit pendant un an, à partir de la date du versement, aux soins et à la pose de dents simples.

CONSULTATION GRATUITE. — PRIX LES PLUS BAS

Clinique ouverte de 7 h. du matin à 10 h. du soir. Toutes les fournitures pour l'entretien de la bouche et des dents.

H. BUSCAIL, A., Directeur-Chirurgien-Dentiste.

Diplômé Ecole Dentaire de Paris, Prix de Clinique, Diplômé Faculté Médecine de Paris.
TÉLÉPHONE 948-62

GLACIÈRES RÉFRIGÉRANTES

A. COUTURIER

72, 72 bis, Rue Philippe de Girard

PARIS 18.

TÉLÉPHONE 434-35

Entreprise de Menuiserie et Agencements. — Glacières de tous systèmes. — Fabrique de modèles spéciaux sur demande.

GLACIÈRES

Pour Bouchers, Tripiers, Pâtisseries, Comestibles, Volailles, Restaurants, Poissons, etc., etc.

Catalogues, Devis et Renseignements par courrier.

Portraits gravure

Robert Voss

Paris
Ascenseur.

40, rue des Mathurins
Lift.

CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES

Avance d'argent pour construire
jusqu'à 75 0|0 de la valeur totale.

Maurice Teyssède

2, rue Félix-Ziem, 2 (Angle rue Damrémont).

TELÉPHONE
591-92

PARIS (18^e).

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
de 2 à 5 heures.

Vente, Achat et Gérance d'Immeubles.

PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES
Successions et toutes Garanties.

CONSTITUTION DE RENTES VIAGÈRES

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

AVANCES DE LOYERS AUX PROPRIÉTAIRES

N'ARRACHEZ PLUS VOS DENTS

Plus de souffrances, plus de mal, guérison immédiate et définitive, sans brulûre, même pour ceux qui sont affligés de ne pouvoir manger que d'un côté. Avec

LA PASCALINE

vous conserverez pour toujours les dents que la nature vous a données. Guérit également la névralgie et les abcès, fait repousser les chairs aux dentures déchaussées. Fournisseur de plusieurs médecins et de la Pharmacie Centrale de France.

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies.

Le flacon : 1 fr. 50, Etranger, 2 fr., envoyé franco contre mandat, M. SERRA, 28, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).

VENTE & ACHAT

Expertises gratuites

pour

les Vendeurs

IMMEUBLES

GILLET
& ROUX

Architectes

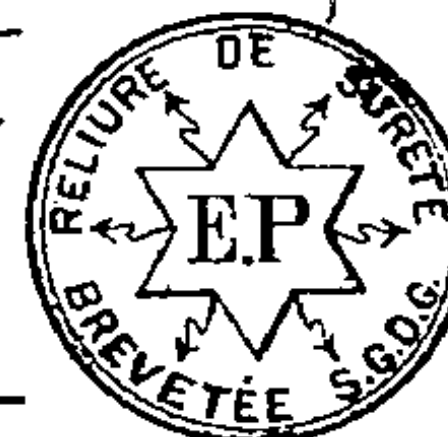
30, rue Chaptal, PARIS

Les Registres à Feuilles Mobiles

Sont aujourd'hui reconnus indispensables pour la bonne tenue des comptabilités

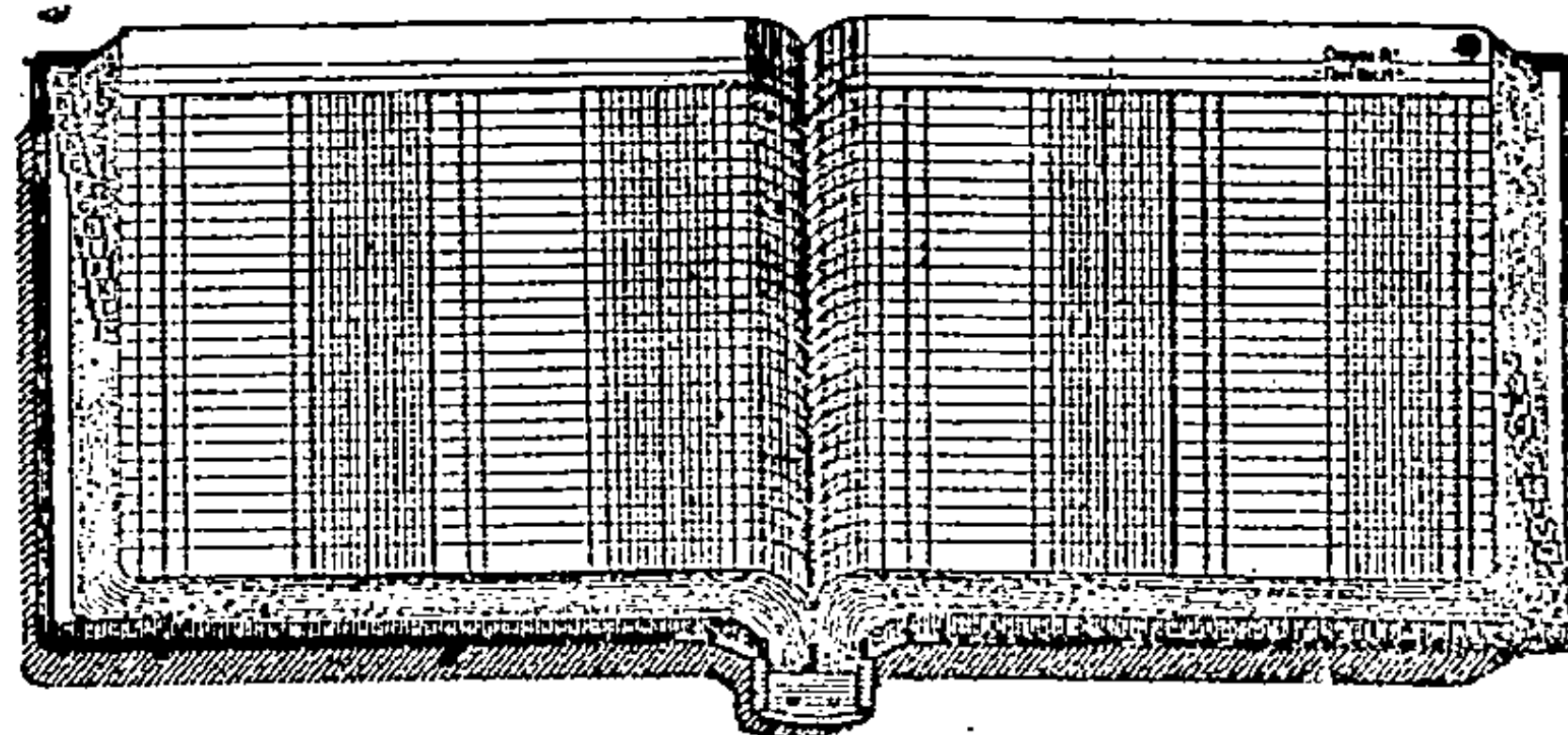
On peut les mettre en service à toute époque de l'année

Le système breveté
apparition réunit le



adopté partout dès son
maximum d'avantages

Suppression des causes d'erreur
Economie de Travail : 50 0/0



Il est Robuste, Économique.
Il s'établit en tous formats ou épaisseurs.
Il S'OUVRE PARFAITEMENT A PLAT.
C'est le plus simple et le plus expéditif.

N'hésitez pas, demandez aujourd'hui même au fabricant :

E.-L. MORIN

52, Rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS

qui vous enverra franco sa brochure-tarif n° 2, luxueusement éditée et vous soumettra les modèles, sans nul engagement de votre part.
Téléphone 140-24.

OPÉRA DENTAIRE

38, CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS (En face les Galeries Lafayette)

TEL.
322-93

ANESTHÉSIE LOCALE ET GÉNÉRALE

On parle le Russe, l'Espagnol et l'Allemand

PRIX MODÉRÉS

FAITS A L'AVANCE

TOUS LES TRAVAUX SONT GARANTIS SUR FACTURE

Télép. 134-71

MAISON DE CONFIANCE

A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire

RENSEIGNEMENTS

RENSEIGNEMENTS DIVERS

au moyen de surveillances quotidiennes

Paris — Province — Villes d'Eaux

CONFIDENTIELS

Renseignements intimes et particuliers, FRANCE, ÉTRANGER. Recherches dans l'intérêt des familles, de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officieuses ou judiciaires. **DIVORCES** et **SEPARATIONS de CORPS**. **ENQUÊTES** pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité, santé, fortune des personnes sollicitées.

Le matin, de 9 h. à 40 h.; le soir, de 1 h. à 5 heures.

Vous mangez mal !

Vos mets ne sont pas hygiéniques !

Vous souffrez de l'estomac !

Vos digestions sont pénibles !

POURQUOI ?

Parce que la combustion, soit du gaz, soit du charbon, soit de tout autre système que vous employez pour votre cuisine se fait sur les mets eux-mêmes.

ECRIVEZ-NOUS et demandez le

" LE FOURGAS "

qui est envoyé GRATIS.

Vous apprendrez comment préparer jusqu'à 6 plats différents en même temps, avec une seule flamme de gaz, un simple fourneau à charbon, par la concentration de l'air chaud ; sans surveillance, sans ennuis.

Si vous suivez les conseils indiqués dans la brochure, vous ne serez jamais plus malade.

ECRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI MEME

GAZ OVEN COMPANY

RAYON 26.A. — BOURSE DE COMMERCE

Rue du Louvre, PARIS.

HAMAMELINE-ROYA

Principe actif de l'**HAMAMELIS** Virginica retiré de la plante fraîche, est la plus active, la seule active des préparations d'**HAMAMELIS**.

Elle est incolore et possède un arôme caractéristique. On ne doit pas la confondre avec les *Gouttes, Extraits, Teintures, Sirops, Elixirs* d'Hamamelis, préparations colorées, sans odeur propre et qui, fabriquées avec la plante desséchée, n'en contiennent pas le principe actif « l'Essence » et n'ont, pour ainsi dire, aucune propriété thérapeutique. Ses vertus curatives dans toutes les affections du système circulatoire sont extraordinaires ; aussi en constitue-t-elle le traitement médical rationnel.

Ce remède est le vasaconstricteur, le sédatif vasculaire, le décongestionnant par excellence. Il guérit rapidement et radicalement.

les **VARICES**

PHLEBITES

HEMORROIDES

HEMORRAGIES

FIBROMES

METRITES

CONGESTIONS de l'âge critique

ENFLURES des jambes, etc., etc.

Bien que très actif, il est inoffensif. Il se prend à la dose de 2 à 3 cuillerées à soupe par jour dans toutes les affections ci-dessus. Dans les *phlébites* on peut aussi l'employer en compresses recouvertes de taffetas chiffon.

Le flacon, 5 fr. (franco gare) ; les 6 flacons, 27 fr. contre mandat.

Pour plus amples renseignements demander notice

Pharmacie LACHARTRE, 41, rue de Rome, PARIS

PHÉNOL BOBŒUF

Unique désinfectant hygiénique. Le flacon, 1 fr. 50

J. COUDYSER

PARIS == 85, Rue du Bac, 85 == PARIS

==== (Ancienne Salle du Pré-aux-Clercs) ====

DECORATION D'INTERIEURS

Savoir choisir sa tenture, ses rideaux, à l'usage de chaque pièce, amène les plus heureux résultats pour l'embellissement des appartements.

L'atelier J. Coudyser offre un choix varié de Tentures, Stores, Stoffes exécutées en broderie, au pochoir, sur des fonds dont il garantit la solidité contre l'action de la lumière.

SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN

Rue
Auber, 1
PARIS

AGENCE JOHN ARTHUR

Indications Gratuites de Villas et Châteaux
d'Hôtels et Appartements à louer, de Terrains
et Immeubles à vendre

La PREMIÈRE et PLUS ANCIENNE MAISON
Fondée depuis 80 ans

Anciennement rue de Castiglione et rue des Capucines
N-B. — Bien observer l'adresse actuelle

RUE MARBEUF, 40

(Angle de l'avenue des Champs-Élysées
près la station Marbeuf du Métropolitain)

Adresse télégraphique Arthurjon Paris. — Téléphone 667-04

Envoi gratuit du journal *Le John Arthur*

COFFRES-FORTS D'OCCASION SERRURES, CADENAS

OUVERTURES — RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

Entreprise Générale de Déménagements
pour la France et l'Étranger
par Wagons et Cadres capitonnés.

Bureau : 3, Boulevard de Clichy.

Téléphon 418-82.

Maison FORGET

9, rue des Poissonniers, Paris.

Garde-Meubles Public. Prix Exceptionnels.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

Dépôts de FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe
(taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans,
3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France
et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX
GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de
fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE
COUPONS Français et Étrangers ; — MISE EN RÉGLE DE TITRES ;
— AVANCES SUR TITRES ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS
DE COMMERCE ; — GARDE DE TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE
REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES
TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Étran-
ger ; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ;
— CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, In-
cendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en
proportion de la durée et de la dimension.)

89 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Ban-
lieue ; 664 agences en Province ; 2 agences à l'Étranger (Lon-
dres, 53, Old Broad Street, et Saint-Sébastien (Espagne) ; cor-
respondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Correspondant en Belgique :

Société Française de Banque et de Dépôts,
BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

C. CHANSON

146, RUE DE RIVOLI, PARIS

INVENTEUR du TISSU A JOURS pour les VARICES,
supprimant la chaleur et les démangeaisons.

D'une CEINTURE perfectionnée maintenant l'abdomen sans
aucune gêne et combattant l'OBÉSITÉ.

Corsets de toilette et pour le redressement de la colonne
vertébrale.

Bras, Jambes artificiels avec les derniers perfectionnements.

Tous les genres de Bandages herniaires et les Appareils
d'hygiène : Douches, Injecteurs, Coussins, Alèzes, Urinaux, etc.

Envoi franco du catalogue illustré.

Téléphone 215-12.

61, boulevard St-Germain, 61

M^{ME} SOMMER

AVIS

aux MAÎTRES

807-77

SEUL

BUREAU

acceptant et faisant

accepter aux

Domestiques de

donner aux Maîtres

15 jours d'essai à la journée.

G^D BUREAU DE PLACEMENT
SPECIAL POUR SERVICE BOURGEOIS

Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'impôts.

Service spécial d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 103-46

PRIME absolument gratuite

OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris,

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

et l'Association, nous pouvons offrir *gracieusement* à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

Photographie d'Art ANTHONY'S

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)
(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85

ENCAISSEMENTS

SUR PARIS ET LA FRANCE

P. DEVOS

24, Rue Dauphine, (6°)

Présentation de quittances
d'abonnements de Journaux, de
reçus de cotisations de Sociétés,
de factures, de petites traites, etc.

Prix très Modérés

POLICE PRIVÉE

ANCIEN INSPECTEUR ATTACHÉ AU
CABINET DU PRÉFET DE POLICE

IMBERT

Ex-Inspecteur
des Recherches et de la SURETÉ
124, Rue de Rivoli, 124
de 2 à 6 heures ou écrire

RECHERCHES & ENQUÊTES

sur Divorces et avant Mariages

TOUS AUTRES CAS

Service spécial de déplacements
Surveillances privées

MISSIONS DE CONFIANCE

en tous pays

les meilleures et les plus hautes références
à la disposition des clients.

P.-F. JAUME

Inspecteur Principal au Service

de sûreté en retraite

Renseignements intimes

Missions France et Etranger (12^e année)

26, Rue Feydeau, Paris

A L'OZONATEUR 9, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.
Téléphone 124-66.

LAMPES (Système D^r RORUZZI) absorbant la
fumée de tabac et toutes les mauvaises odeurs. —
Prix de 6 fr. 50 à 20 fr.

CONCENTRÉS en divers Parfums pour un
litre d'alcool, destiné à l'alimentation des lampes.
Prix : 6 fr. 50.

OZONATEUR (Brevet) Purificateur antiseptique
de l'air ambiant. — **PRIX : 6 à 9 francs.**

OZONATINE Alimentation de l'Ozonateur.
Se méfier des contrefaçons et similitudes de noms.
Prix du litre : 8 fr. Bidons de 1/2, 1, 2 et 5 litres.

Téléphone 849-03.

ASOL

Breveté S. G. D. G.

PROTECTION contre la CHALEUR

DES RAYONS SOLAIRES

sur toutes Toitures : Vitrages, Zinc, Ardoises,
Tôle ondulée, etc.

BROCHURE EXPLICATIVE ET MILLIERS DE RÉFÉRENCES

chez M. DETOURBE, seul fabricant, 7, r. St-Séverin, PARIS

GRAND PRIX. — MILAN 1906



L'ASOL a été appliqué sur toute l'Exposition
de Bordeaux 1907 (M. Tournaire,
architecte).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES OUVRIERS FERBLANTIERS RÉUNIS

en Commandite à Capital variable. — Minimum : 54,000 fr.

MENEVEAU & C^{IE}

15, rue des Trois Bornes, PARIS (XI^e)

COMPTEURS POUR LE GAZ.

Téléphone 937-82

Fournisseur de la Société du Gaz de Paris

Lanternes à gaz et réflecteurs; Fourneaux à gaz; Appareils pour le gaz;
Lanternes pour chemins de fer; Appareils à fabriquer le gaz (brevetés s. g. d. g.);
Fournisseurs des principales compagnies de chemins de fer et de la marine;
Articles de petite chaudronnerie pour automobiles; Cabines et accessoires
pour cinématographe; Réservoirs tôle et cuivre pour automobiles; Lanterne
d'agrandissement et de projection pour la photographie (brevetés s. g. d. g.)

PETITE BOURSE DE PARIS

FONDÉE EN 1882

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital : 400.000 fr.

Fractionnement des Opérations de

Bourse à terme, fermes et à primes.

HALL PUBLIC

Vente et achat de titres au comptant.

Avances sur Titres. — Paiement de coupons.

Rue de Richelieu, 83 bis

TÉLÉPHONE : 103.63. — ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : Zap-Paris

AMEUBLEMENT MODERNE GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT

2, Rue de la Roquette,

PARIS

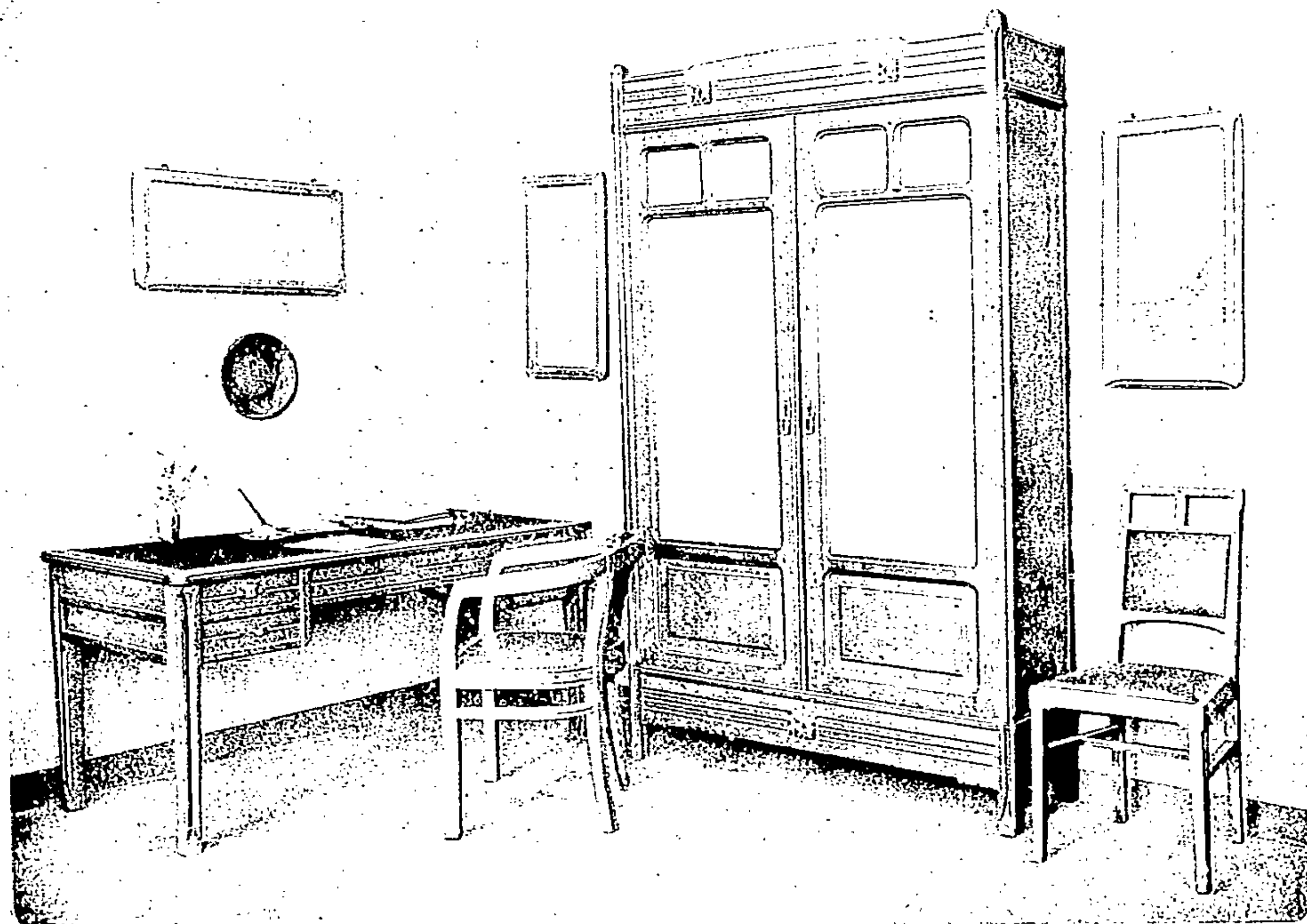


Modèle déposé

1 Bibliothèque, larg. 1m30, haut. 2m18,	250	} 470
1 tiroir dans le bas		
1 Bureau, larg. 1m50, profond. 0m75,	170	
dessus drap, 5 tiroirs	50	
1 Fauteuil garni cuir, 70 fr. canné		
2 Chaises garnies cuir, 40 fr. la pièce, cannée	50	



Envoi du Catalogue sur demande.



Cabinet de travail, chêne fumé ou naturel.

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS
Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Calorifères
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

Tél. 524-12

GRANDE

Tél. 524-12

PHARMACIE DE LA TERRASSE

35 & 37, rue de Levis et 25 rue de la Terrasse

PHARMACIE D'ORDONNANCES

PRIX LES PLUS RÉDUITS

Spécialités, Accessoires, Parfumerie à des prix
inconnus partout ailleurs.

Demandez le catalogue général.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ 89, rue d'Amsterdam, Paris

Téléphone 151.32

EXPOSITION INTERNATIONALE du Livre, de l'Affiche
et de la Publicité. — PARIS 1907. } Hors Concours
Membre du Jury

AFFICHAGE dans toutes les
communes de France.

CONSERVATION d'affiches
dans plus de
4.100 emplacements réservés.

AFFICHAGE SPÉCIAL SUR PALISSADES

CONFECTION D'ADRESSES à la main pour Paris,
Province, Etranger.

Listes spéciales de tous les habitants de Paris, rue par
rue, maison par maison.

Services et documents particuliers pour Paris, Pro-
vince, Etranger. (Plus de 8.000.000 adresses.)

ÉMISSIONS — ÉLECTIONS

J.-R. BOHL, Directeur

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE
(Catalogues, Journaux, etc.)

ATELIERS SPÉCIAUX d'Echantillonnage pour Cata-
logues, Cartes d'échantillons, etc.

Brochage, Façonnage, Pliage, Encartage, Mise sous
bandes et enveloppes, etc.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Fournisseur des Compagnies de Chemins de fer, Grands
Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.

Catalogue franco sur demande.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE MODÈLES & DESSINS INDUSTRIELS
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

OFFICE DESNOS

(C. CHASSEVENT)

FONDÉ en 1843

Protection de la Propriété Industrielle en France et à l'Étranger
Recherches d'Antériorités — Copies et Analyses de Brevets
Mémoires Techniques — Procès en Contrefaçon — Expertises
Consultations Légales et Industrielles

L. CHASSEVENT
11, Boulevard Magenta, Paris.

H. CLÉRC
Ingénieur-Directeur

Téléphone : 430-31 Adresse Télégraphique : INVENTION-PARIS

MEUBLES DE BUREAU

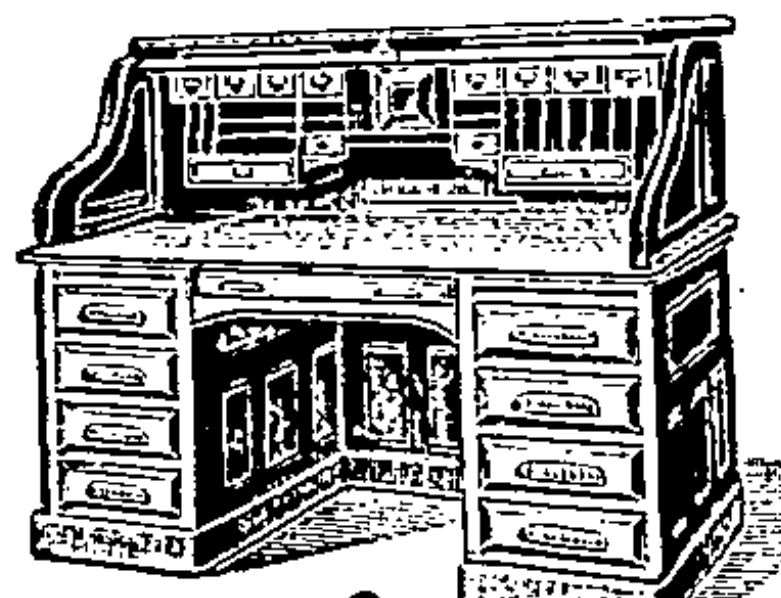
Standard

PARIS

113, rue Réaumur

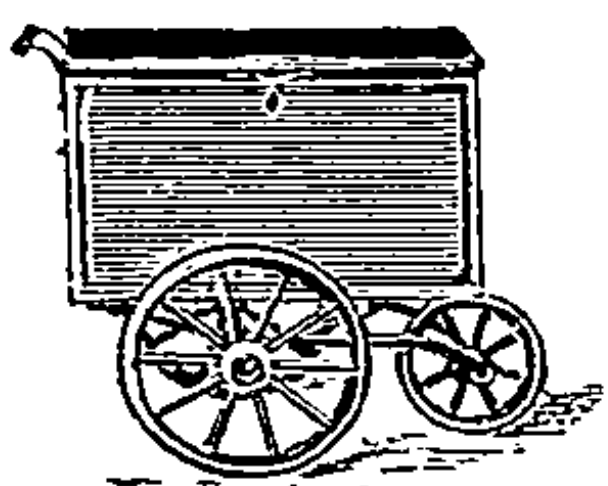
GRAND PRIX. PARIS 1900

BIEN CONÇUS
BIEN FABRIQUÉS



LE TRI BLOTTO

LOCATION, ENTRETIEN
RÉPARATIONS



VENTE

TÉLÉPHONE 270.96

COMMISSION, EXPORTATION

5, rue Charlot, PARIS

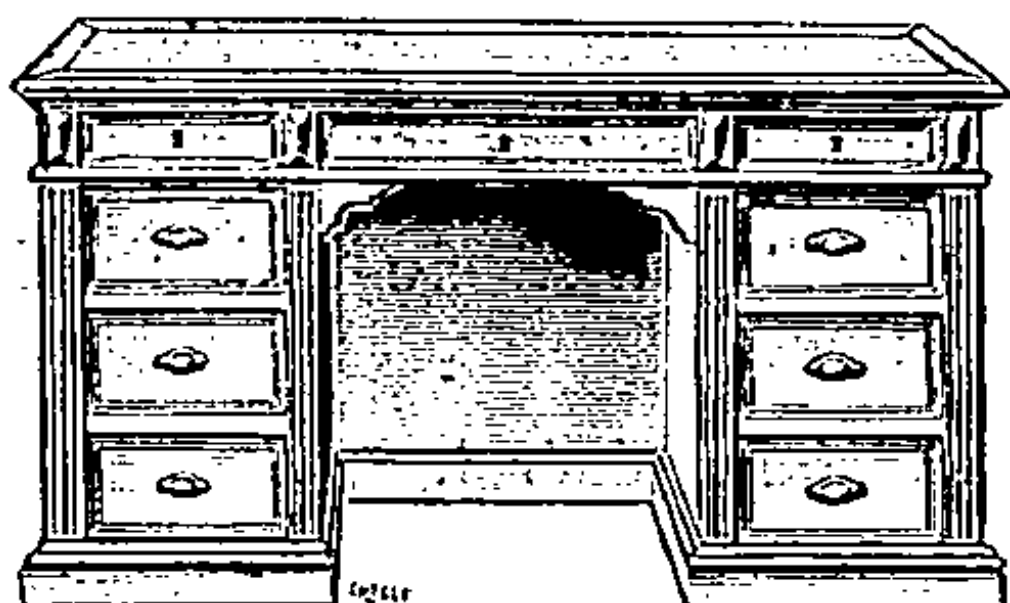
PARNOTTE

75, Rue Beaubourg

PARIS

Téléphone 210-88

MEUBLES DE BUREAUX



BUREAUX MINISTRE

Chêne 162 fr.

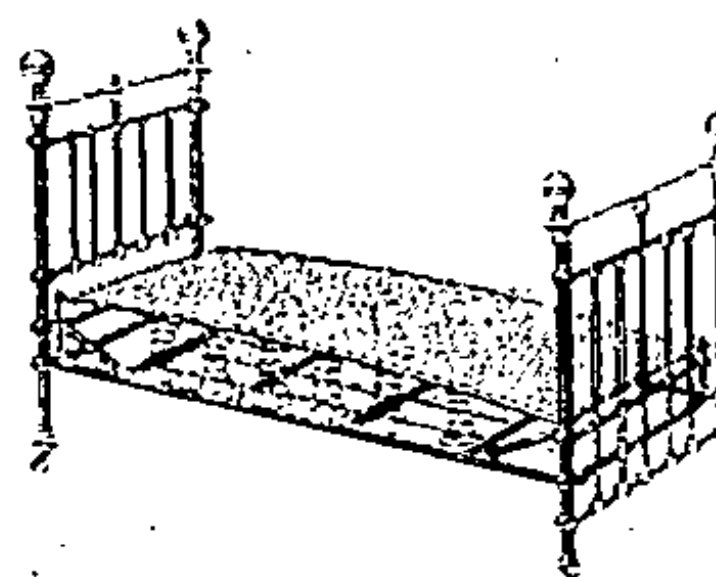
NOYER & ACAJOU

Demander Catalogue.

AU LIT SANS PAREIL

27-29, boulevard Voltaire, PARIS

TÉLÉPHONE 919-20



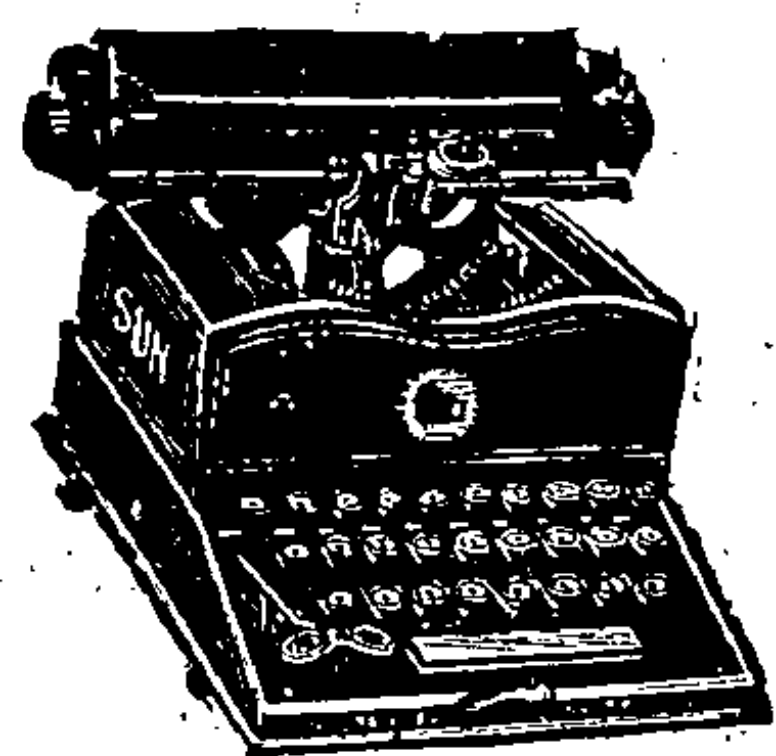
LITS ET SOMMIERS
MÉTALLIQUES

MATELAS

EN DUVET DE JAVA

Catalogue envoyé FRANCO sur demande.

Remise 5 % aux membres de l'Association



SUN Visible

Par la netteté et précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix la "SUN" est unique au monde.

Modèle 1909 ci-dessus n° 4, Frs 345

Téléphone 297-90

CATALOGUE A. B. FRANCO

La Cie ELAM'S

8, Rue de Choiseul, PARIS

L'HYGIÈNE MODERNE

LAVABOS

Salles de Bains

BAIGNOIRE fonte émaillée net	100
388 ^{bis} Lavabo complet net	10
Chauve-bains, depuis	90
Water-closet	8

Catalogue Franco

27 29
Rue de Cotte

PARIS